

République du Sénégal  
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'HABITAT, DE LA  
CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE  
L'ASSAINISSEMENT



Région de **ZIGUINCHOR**

**PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET  
D'ASSAINISSEMENT-PLHA**

*Communauté rurale de KATABA 1  
(Version finale)*

**JUILLET 2010**

Ce document est réalisé sur financement de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de son appui au Gouvernement du Sénégal



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**IRTI**  
INTERNATIONAL



# USAID/PEPAM Millennium Water and Sanitation Program

## *Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire*

Cooperative Agreement No 685-A-00-09-00006-00

[Accord de coopération n°685-A-00-09-00006-00](#)

**PREPARED FOR / PRÉPARÉ À L'ATTENTION DE**

Agathe Sector  
Agreement Officer's Representative  
Office of Economic Growth  
USAID/Senegal  
Route des Almadies  
Almadies  
BP 49  
Dakar, Senegal

Prepared by / Préparé par

RTI International  
3040 Cornwallis Road  
Post Office Box 12194  
Research Triangle Park, NC 27709-2194  
Phone: 919.541.6000

<http://www.rti.org>

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....</b>	<b>6</b>
1.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	6
1.1.1. <i>Situation géographique</i> .....	6
1.1.2. <i>Climat</i> .....	7
1.2. DEMOGRAPHIE .....	7
1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	9
1.3.1. <i>L'agriculture</i> .....	9
1.3.2. <i>L'élevage</i> .....	10
1.3.3. <i>Pêche</i> .....	11
1.3.4. <i>Le commerce</i> .....	11
1.4. INFRASTRUCTURES DE BASE (AUTRES QUE CELLES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT) .....	11
1.4.1. <i>L'éducation</i> .....	11
1.4.2. <i>La santé</i> .....	14
1.4.3. <i>Electricité</i> .....	15
1.5. ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA CR.....	16
1.5.1. <i>Les organisations communautaires de base</i> .....	16
1.5.2. <i>Les partenaires au développement</i> .....	16
<b>II. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....</b>	<b>17</b>
2.1. RESSOURCES EN EAU .....	17
2.1.1. <i>Eaux de surface</i> .....	17
2.1.2. <i>Eaux souterraines</i> .....	17
2.2. SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU .....	18
2.2.1. <i>Réseaux AEP</i> .....	18
2.2.2. <i>Puits modernes</i> .....	18
2.3. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES .....	19
2.3.1. <i>Taux d'accès</i> .....	19
2.3.2. <i>Taux de desserte</i> .....	19
2.4. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGERS PRODUCTIFS ET LES BESOINS COMMUNAUTAIRES.....	20
2.4.1. <i>Agriculture</i> .....	20
2.4.2. <i>Elevage</i> .....	20
2.4.3. <i>Infrastructures scolaires et sanitaires</i> .....	21
<b>III. BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>21</b>
3. 1. SYNTHÈSE DES INVENTAIRES D'INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT.....	21
3.1.1. <i>Assainissement collectif</i> .....	21
3.1.2. <i>Assainissement individuel</i> .....	21
3.2. ACCES A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	22
3.3. ACCES A L'ASSAINISSEMENT POUR LES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	22

<b>IV. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE.....</b>	<b>23</b>
4.1. Objectifs pour 2015.....	23
4.1.1. Eau potable .....	23
4.1.2. Assainissement .....	23
<b>V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015 .....</b>	<b>23</b>
5.1. EAU POTABLE .....	23
5.2. ASSAINISSEMENT .....	23
<b>VI. COMPOSANTES DU PLHA .....</b>	<b>24</b>
6.1. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE .....	24
6.2. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	25
6.3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	36
6.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable .....	36
6.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement .....	37
6.3.3. Etudes et activités spécifiques.....	37
<b>VII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT .....</b>	<b>38</b>
7.1. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	38
7.2. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	38
7.3. COMPOSANTE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	39
7.4. RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT .....	40
<b>VIII. PLAN D'ACTION TRIENNAL .....</b>	<b>40</b>
8.1. PROJETS EN COURS D'EXECUTION .....	40
8.2. OPERATIONS PRIORITAIRES .....	40
<b>ANNEXES .....</b>	<b>42</b>
<b>CARTOGRAPHIE .....</b>	<b>59</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AB</b>	Abreuvoir
<b>AEV</b>	Adduction d'Eau Village
<b>AEMV</b>	Adduction d'Eau Multi village
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>APS</b>	Avant Projet Sommaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers de Forage
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BALP</b>	Bac à laver puisard
<b>BC</b>	Branchement Communautaire (à l'eau potable)
<b>BE</b>	Bureau d'étude
<b>BF</b>	Borne fontaine
<b>BP</b>	Branchement particulier
<b>BPF</b>	Brigade des puits et forages
<b>CPJ</b>	Capacité de Production journalière (d'un système d'exhaure en m <sup>3</sup> /j)
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>EAB</b>	Equivalent Abreuvoir
<b>ECP</b>	Ecole primaire
<b>E&amp;C</b>	(Service d') Etude technique et de contrôle
<b>EPE</b>	Equivalent point d'eau
<b>EPI</b>	Electropompe immergée
<b>F&amp;T</b>	Fournitures et travaux
<b>FV</b>	Forage villageois (équipé de PMH)
<b>GE</b>	Groupe électrogène
<b>I&amp;D</b>	(Provisions pour) Imprévus et divers
<b>IEC</b>	Information- Education- Communication
<b>BT</b>	(Réseau électrique) Basse tension
<b>LFE</b>	Latrines à fosse étanche
<b>LFV</b>	Latrines à fosse ventilée
<b>LMT</b>	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
<b>LTR</b>	Latrines traditionnelles
<b>MTH</b>	Moteur thermique
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAV</b>	Pompe d'exhaure à axe vertical
<b>PEM</b>	Point d'eau moderne d'accès à l'eau potable (BF, BP, PO, PM ou FV)
<b>PLHA</b>	Plan local d'hydraulique et d'assainissement
<b>PEPAM</b>	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
<b>PM</b>	Puits moderne protégé avec ou sans PMH
<b>PMH</b>	pompe à motricité humaine
<b>PO</b>	potence à charrette
<b>PS</b>	Poste de santé
<b>RGPH III</b>	Recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>TCM</b>	Toilette à chasse manuelle
<b>UBT</b>	Unité de bétail tropical
<b>USAID</b>	Agence américain pour le développement international

## FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Communauté rurale **KATABA 1**

Données de base **Population**

- Population 2003 : 16 509 (RGPH III)
- Taux de croissance : 8,46 % (RGPH III)
- Population 2010 : 26 294 (Projection)
- Population 2015 : 38 416 (Projection)

### Accès à l'eau potable et à l'assainissement en 2010

- Taux d'accès à l'eau potable : 77,5 %
- Taux de desserte en eau potable : 22,6 % (cf définition en annexe)
- Taux d'accès à l'assainissement : 0 % (État des lieux 2004, 17%)

Objectifs

### Objectifs globaux

- Réalisation des objectifs des populations (Objectifs du PLD)
- Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR

### Objectifs spécifiques pour 2015

- Taux d'accès à l'eau potable : 94,8 % (minimum)
- Taux d'accès à l'assainissement : 50 % (Minimum)

Résultats à atteindre en 2015 36 418 personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)  
18 720 personnes avec succès adéquat à l'assainissement (minimum)  
60 infrastructures avec assainissement adéquat

Composantes et activités **1. Développement des infrastructures d'eau potable**

- Construction de six forages munis de pompe à motricité humaine à Barakessé, Poukène, Woniack, Sambouladiang, Tambouille et Djimbara
- Construction d'une nouvelle AEMV à Séléty
- Construction d'une nouvelle AEMV à Koudioubé
- Construction d'une nouvelle AEMV à Bandjikaky
- Construction d'un château d'eau et extension du réseau du forage de Darou Khaïry
- Raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou
- construction de quatre puits pastoraux
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

### 2. Développement des infrastructures d'assainissement

- Construction de 2 600 systèmes d'assainissement individuels
- Construction de 26 édicules publics
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

### 3. Mesures d'accompagnement

- IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable
- IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement
- Etudes et activités spécifiques

Coût et plan de financement **Coût du programme : 2 059 810 000 FCFA HT, dont**

- Infrastructures d'eau potable : 1 109 570 000 FCFA (53,9 %)
- Infrastructures d'assainissement : 755 040 000 FCFA (36,6 %)
- Mesures d'accompagnement : 195 200 000 FCFA (9,5 %)

### Plan de financement :

- Communauté rurale et populations : 75 504 000 FCFA (3,7 %)
- Partenaires au développement : 1 984 306 000 FCFA (96,3 %)

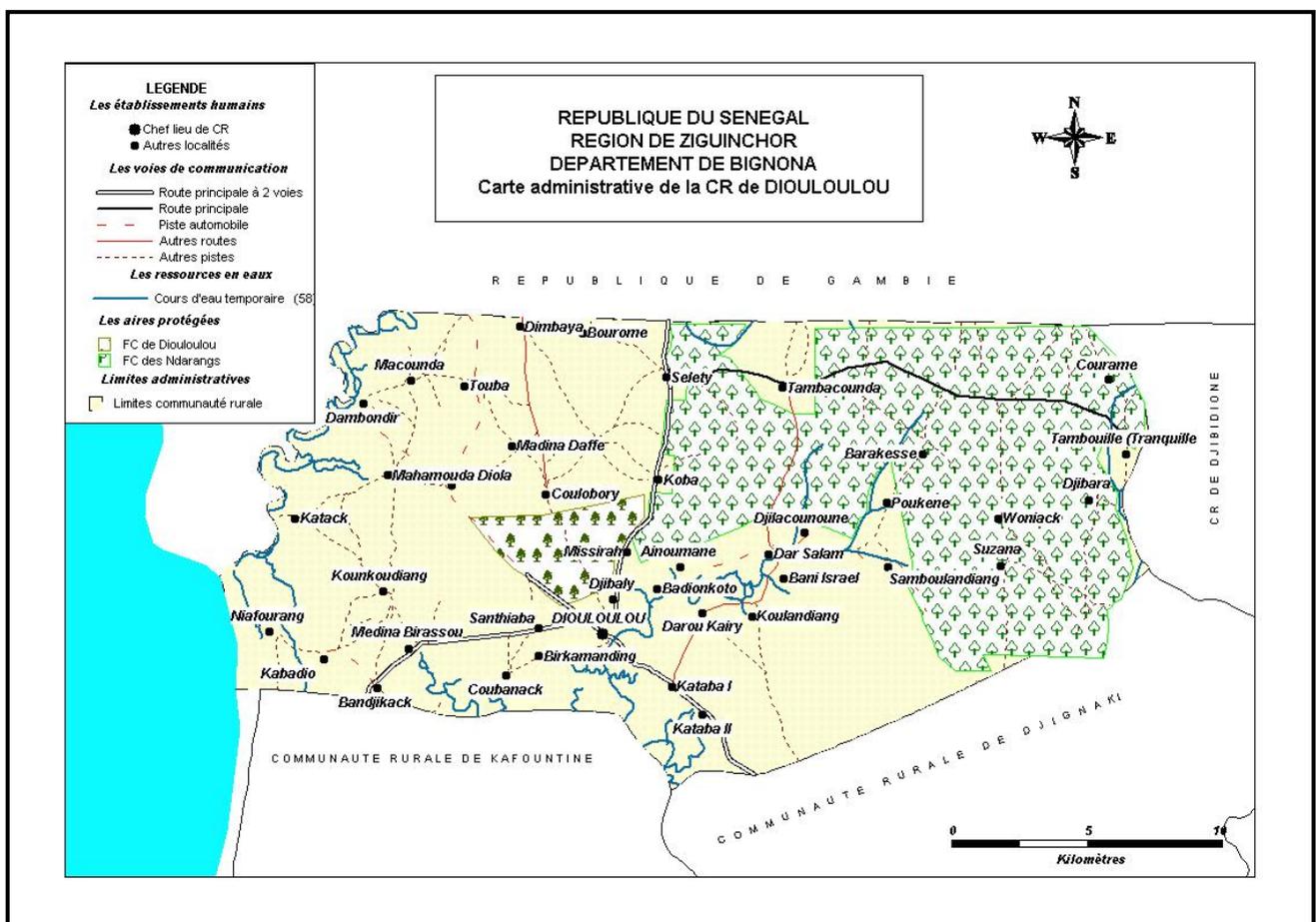
# I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

## 1.1. Caractéristiques générales

### 1.1.1. Situation géographique

D'une superficie de 714 km<sup>2</sup>, la communauté rurale de Kataba 1 est située dans l'arrondissement du même nom, dans le département de Bignona. Elle est limitée :

- ✓ au nord par la république de Gambie ;
- ✓ au sud par la communauté rurale de Kafountine ;
- ✓ à l'ouest par l'océan atlantique et la république de Gambie ;
- ✓ et à l'est par les communautés rurales de Djinaky et de Djibidione.



### **1.1.2. Climat**

Le climat est de type soudano-guinéen dominé par deux saisons :

- une saison sèche qui s'étale de novembre à mi-juin et ;
- une saison des pluies de mi-juin à octobre au cours de laquelle sont menées les activités agricoles.

La hauteur moyenne de pluies est de **1304,2 mm** par an pour une durée de l'hivernage de 4 mois environ durant lequel il y a, en moyen 65 jours de pluies par an.

### **1.2. Démographie**

#### **➤ Populations**

Le RGPH III indique, pour la CR une population en 2003 de 16 509 personnes avec une moyenne de 7,2 personnes par ménage et un taux de croissance de 8,46 % par an. La population en 2010 est estimée à **26 254** personnes et devrait atteindre 38 416 personnes en 2015. Beaucoup d'agro- pasteurs, à la recherche des terres ou du pâturage, s'installent massivement dans la CR.

La communauté rurale est dominée par l'ethnie Diola (55% de la population totale), viennent ensuite les mandingues (40%). Les minorités peulhs et sérères ne représentent que 5% et sont réparties un peu partout avec des densités plus importantes au centre de la communauté rurale.

#### **➤ Localités**

On recense 35 villages administratifs dans la CR de Kataba 1 parmi lesquels 12 seront des petits centres ruraux de plus de 1.000 habitants à l'horizon 2015 et qui concentreront 82,8 % de la population totale de la CR. Les petites localités de moins de 500 habitants représenteront 34,3 % des villages administratifs ce qui est favorable à la réalisation des infrastructures communautaires.

Les villages de la communauté rurale sont surtout concentrés sur une ligne nord ouest - sud est sur une distance de plus de vingt (20) kilomètres. Dans cette zone la densité au km<sup>2</sup> est plus élevée, tandis que la zone nord de la communauté rurale, ou zone de forêt avec ses villages éparpillés, enregistre des densités très faibles.

Le conflit armé en Casamance a eu des effets négatifs sur la communauté rurale. Il s'agit de :

- Une régression des espaces agricoles et un déficit alimentaire
- Un déplacement des populations suite aux affrontements. C'est ainsi que le village de Courame est toujours abandonné et celui de Kabekel connaît un retour très timide des populations, nous le considérons comme abandonné actuellement,
- Baisse du niveau et du taux de scolarisation

**TABLEAU 3 : SITUATION ACTUELLE DES DEPLACEMENTS DES POPULATIONS  
A CAUSE DU CONFLIT ARME**

VILLAGES DE LA CR	VILLAGE ABANDONNE	VILLAGES PARTIELLEMENT DEPLACES
35	Courame Kabekel	1. Poukène 2. Djibara 3. Woniack 4. Suzana 5. Tambacounda

Source: PLD, 2009

**TABLEAUX : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA CR**

**Population**

DEMOGRAPHIE	2003	ESTIMATIONS 2010	PROJECTION 2015
Population CR	16 509	26 294	38 416
Ménages CR	2 293	3 652	5 197

**Localités**

CLASSE POPULATION	1	2	3	4
Nombre localités	12	9	12	2
Population à l'horizon 2015	27 545	6 388	3 483	0
% population totale	73,6 %	17,1 %	9,3 %	0
% nombre localités	34,3 %	25,7 %	34,3 %	5,7 %

Classe population 1= Pop ≥ 1000 habitants ; 2 = 500 ≤ pop <1000 hts ; 3 = pop < 500 hts ; 4 = village abandonné

### **1.3. Activités économiques**

#### **1.3.1. L'agriculture**

L'agriculture dans la communauté rurale de Kataba 1 passe pour être le principal secteur d'activité économique Elle occupe ainsi environ 80% de la population active. L'agriculture est basée sur les cultures vivrières et les cultures de rente, l'arboriculture fruitière et le maraîchage. La communauté rurale a une vocation céréalière notamment avec le riz, ce qui explique l'augmentation régulière des surfaces cultivées.

Les principales spéculations sont le riz, le mil, l'arachide, le maïs, le haricot, le sorgho; mais parmi ces cultures, le riz inondé occupe une place très importante. La riziculture occupe l'essentiel des terres emblavées durant l'hivernage. Mais les surfaces emblavées varient d'une année à l'autre en fonction de la pluviométrie et de la disponibilité des semences.

Le maraîchage quant à lui occupe une place non négligeable dans les activités agricoles, en raison des importants revenus monétaires qu'il procure aux populations. Il est le plus souvent pratiqué par les femmes comme activité d'appoint. Toutefois, cette activité connaît aujourd'hui des difficultés, en dépit de son dynamisme. Au niveau de certains blocs maraîchers, le problème d'accès à l'eau ralentit considérablement le maraîchage.

Cependant, en dépit de son importance stratégique et de ses nombreuses potentialités (bonne pluviométrie, disponibilité de la terre,...) l'agriculture reste confrontée à d'énormes difficultés qui sont :

- ✓ la salinisation et l'ensablement des vallées,
- ✓ la destruction des cultures par les animaux qui est à l'origine de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs,
- ✓ Le matériel agricole utilisé est très rudimentaire. Il se résume pour l'essentiel à la houe, le « kandiandou » et la « daba ».
- ✓ les difficultés d'accès aux intrants agricoles,

### 1.3.2. L'élevage

L'élevage pratiqué dans la communauté rurale de Kataba 1 est de type traditionnel et extensif. Le cheptel est composé de bovins, ovins, caprins, porcins et volaille. Les troupeaux (les bovins en particulier) sont considérés comme une épargne et un instrument de prestige social; les éleveurs tendent plus à capitaliser leur bétail qu'à en tirer du profit. Il ne sert qu'aux grandes cérémonies (mariage, funérailles, etc.) Le problème de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail se pose avec acuité. Le tapis herbacé est abondant de juin à janvier et arrive à satisfaire les besoins en fourrages des animaux. Mais après le mois de janvier ; les ravages des **feux de brousse** rendent difficiles l'alimentation du bétail.

Des espaces dans les forêts étaient, jadis, réservés aux pâturages mais avec l'apparition du **vol de bétail** accentué par la crise, les troupeaux ont été rapprochés des villages occasionnant ainsi des dégâts sur les cultures. En résumé, les principaux problèmes que connaît le secteur de l'élevage sont :

- ✓ la difficulté d'alimenter le bétail en saison sèche,
- ✓ l'insuffisance des points d'eau,
- ✓ la faible couverture sanitaire du bétail,
- ✓ le vol de bétail, accentué par la crise,

**L'apiculture**, quant à elle, est pratiquée de manière traditionnelle dans la zone de Séléty. Le secteur souffre d'un manque de formation et d'équipements des acteurs.

**TABLEAU : ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR**

CATEGORIE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	TOTAL UBT	NBRE UBT / PERSONNE
Effectif	8 600	4 700	8 300	20	700	<b>12 334</b>	<b>0, 69</b>
Valeur UBT	1	0,2	0,3	1,2	0,4		

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Ziguinchor (rapport annuel 2009)

### 1.3.3. Pêche

La communauté rurale de Kataba 1 n'a pas une vocation de pêche très affirmée. La pratique de cette activité est limitée malgré l'existence de cours d'eau et d'une ouverture sur l'océan atlantique. On retrouve des points de débarquement à Koubanack, Niafrang, Katak, Kataba 1, Dombondir et Kataba 2. La pêche y est donc artisanale et son développement reste entravé par un manque d'organisation des acteurs de la filière.

### 1.3.4. Le commerce

Le commerce constitue pour la plupart des villages une activité en aval des productions agricoles mais surtout horticoles. En général, une grande partie des produits commercialisés est issue des activités agricoles, de la cueillette et de la pêche. Mais l'approvisionnement en denrées de première nécessité se fait à partir des boutiques qui sont au nombre de quatre vingt onze (91). Par ailleurs, le «**Dalasi**», monnaie gambienne, constitue la monnaie courante d'échange dans la partie nord-ouest de la communauté rurale. Au plan infrastructurel, il existe un marché permanent à Séléty mais il n'y a pas de marché hebdomadaire

## 1.4. Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)

### 1.4.1. L'éducation

#### - L'enseignement préscolaire

La communauté rurale compte trois (3) écoles maternelles seulement.

N°	ETABLISSEMENT	STATUT	NBRE DE CLASSES	EFFECTIF			POINT D'EAU	BLOCS SANITAIRES	ECLAIRAGE
				TOTAL	FILLES	GARÇONS			
1	EM SELETY	Public	3	93	43	50	0	0	1
2	EM MAHMOUDA DIOLA	Public	3	92	38	54	0	0	1
3	Notre Dame de Fatima Kabadio	PRIVE	3	43	17	26	0	0	
<b>Total CR Kataba 1</b>			<b>9</b>	<b>228</b>	<b>98</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

Source : IDEN de Bignona (année scolaire 2009 / 2010)

## - L'enseignement élémentaire

La communauté rurale de Kataba 1 dispose d'un nombre assez important d'infrastructures scolaires. Parmi les écoles fonctionnelles, beaucoup ne disposent pas de **latrines** et de **point d'eau** et l'essentiel des salles de classes est constitué d'**abris provisoires en banco** ou **en feuilles de rônier**. Par ailleurs, aucune école n'est clôturée dans la communauté rurale.

**TABLEAU N° : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRES DE LA CR**

N°	ETABLISSEMENT	STATUT		NBRE CLASSES	NBRE COURS	NBRE D'ELEVES			ABRIS PROVISOIRES	BLOCS SANIT G	BLOCS SANIT F	POINT D'EAU	CANTIN SCOLAIR	ELECT
		PUBLIC	PRIVE			GARÇONS	FILLES	TOTAL						
1	Bandjikaki	1	0	10	11	267	212	479	3	12	4	1	1	
2	Birassou	1	0	6	6	74	86	160	3	3	3	1	0	
3	Bourome	1	0	1	1	26	29	55	2	0	0	0	0	
4	Koubanack	1	0	6	6	111	82	193	3	3	3	1	0	
5	Darsalam Chérif	1	0	9	9	245	212	457	3	4	4	1	1	
6	Séléty	1	0	12	12	303	211	514	2	6	6	1	1	1
7	Dombondir	1	0	9	9	191	163	354	8	3	3	1	0	
8	Kabadio	1	0	8	8	232	227	459	3	6	6	1	1	
9	Kabékel (village abandonné)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10	Kataba 1	1	0	3	3	43	35	78	0	3	3	1	0	
11	Kataba 2	1	0	6	6	123	99	222	4	3	3	1	0	
12	Katack	1	0	6	6	115	87	202	6	3	3	1	0	
13	Koudioubé	1	0	3	3	151	110	261	0	3	3	1	1	
14	Koulandiang	1	0	2	2	62	41	103	3	0	0	0	0	
15	Koulobory	1	0	3	3	58	57	115	3	0	0	0	0	
16	kounkoudiang	1	0	2	2	37	29	66	3	0	0	0	0	
17	Kouram (village abandonné)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
18	Macouda	1	0	3	3	46	47	93	9	0	0	1	0	
19	Mandina Daffé	1	0	5	6	126	75	201	6	8	8	1	0	
20	Mahmouda Diola	1	0	3	3	119	103	222	0	3	3	1	0	
21	Niafourang	1	0	3	3	22	14	36	2	0	0	1	0	
22	Sambouloulandiang	1	0	3	3	57	41	98	4	0	0	0	0	
23	Daroul Khairy	1	0	6	6	106	80	186	1	3	3	1	1	
24	Tambacounda	1	0	3	3	54	47	101	0	4	4	1	0	
25	Tambouille	1	0	3	3	56	41	97	3	0	0	0	0	
26	Touba	1	0	6	6	138	85	223	3	3	3	0	0	
27	Woniack	1	0	2	3	32	39	71	2	0	0	0	0	
28	Koba Séléty	1	0	1	1	11	19	30	2	0	0	0	0	
29	Barékéssé	1	0	1	1	23	20	43	2	0	0	0	0	
30	Tranquille	1	0	1	1	18	12	30	2	0	0	0	0	
<b>Total CR Diouloulou</b>		<b>28</b>	<b>0</b>	<b>144</b>	<b>145</b>	<b>3314</b>	<b>2743</b>	<b>6048</b>	<b>78</b>	<b>68</b>	<b>58</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

**Source :** IDEN de Bignona (année scolaire 2009 / 2010)

Les difficultés notées dans les écoles sont surtout liées aux mauvaises conditions d'accès à l'enseignement. En effet, les établissements scolaires de la communauté rurale sont confrontés à un manque d'équipements et de matériel pédagogique

De même, l'absence de **cantines scolaires** dans certains établissements se révèle être un handicap majeur pour des élèves qui se voient obligés de parcourir de longues distances pour accéder à l'école. Toutes ces conditions affectent considérablement le niveau des élèves et, par ricochet, leurs résultats scolaires. Il a été également constaté un fort taux d'abandon chez les filles.

Signalons, par ailleurs, que les parents qui habitent certains villages situés le long de la frontière ont inscrit leurs enfants dans des **écoles gambiennes**.

### - L'enseignement moyen

La communauté rurale dispose de cinq (5) C.E.M dont aucun ne dispose d'un point d'eau potable. Pour ce qui concerne les blocs sanitaires fonctionnels, seul l'établissement d'enseignement moyen de Dombondir en possède.

#### ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MOYEN

N°	ETABLISSEMENT	STATUT	NOMBRE CLASSES	EFFECTIF			POINT D'EAU	BLOCS SANITAIRES	ELECTRICITE
				GARÇONS	FILLES	TOTAL			
1	CEM DOMBONDIR	Public	8	131	100	231	0	2	0
2	CEM KOUDIOUBE	Public	7	251	167	418	0	0	0
3	CEM BANDJIKAKY	Public	9	401	267	668	0	0	0
4	CEM DARSALAM CHERIF	Public	6	201	144	345	0	0	0
5	CEM SELETY	Public	2	84	52	136	0	0	0
Total CR Kataba 1		-	32	1068	730	1798	0	2	0

**Source** : IDEN de Bignona (année scolaire 2009 / 2010)

### 1.4.2. La santé

Au plan des infrastructures sanitaires, la communauté rurale de Kataba 1 compte cinq (5) postes de santé dont un privé tenu par des religieuses à Kabadio, dix (10) cases de santé et quatorze (14) maternités rurales.

Les postes de santé sont tenus par des Infirmiers Chefs de Poste (ICP) alors que dans les cases de santé et maternités rurales on retrouve des Agents de Santé Communautaires (ASC) et des matrones qui, pour la plupart ne sont pas rémunérés. La qualité de l'eau bue par les populations a un impact important sur le développement des maladies diarrhéiques, constaté dans la communauté rurale.

Malgré une couverture en infrastructures sanitaires relativement satisfaisants, une bonne partie de la population rencontre des difficultés pour accéder aux soins de santé car ils sont assez éloignés des structures de santé fonctionnelles. A ce propos, notons que les populations de Suzana, Poukène, Djibara et Woniack se rendent souvent en Gambie pour se soigner.

Les problèmes d'accès aux soins de santé sont accentués par :

- le déficit d'équipement et de matériel médical,
- l'insuffisance des médicaments dans les structures de santé,
- la difficulté d'évacuation des malades en cas d'urgence,
- les difficultés pour la prise en charge du personnel auxiliaire de santé

**TABLEAU N° : INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA CR DE KATABA 1**

VILLAGES	POSTES DE SANTE				MATERNITES RURALES				CASES DE SANTE			
	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU
	F	NF			F	NF			F	NF		
Kabadio	X		0	X	X		0	0	-	-	-	-
Bandjikaky	-	-	-	-	X		0	0	X		0	0
Katak Karone	-	-	-	-	X		0	X	X		0	0
Katak Boudouk	-	-	-	-	X		0	0	X		0	X
Birassou	-	-	-	-	X		0	0	X		X	X
Darou Salam	X		X	X	X		0	0	-	-	-	-
Sambouladiang	-	-	-	-	X		X	0	X		X	0
Dombondir	X		0	0	X		X	0	-	-	-	-
Mahamouda II	-	-	-	-	X		0	0	X		0	0
Touba	-	-	-	-	X		0	0	X		0	0
Médina Daffé	-	-	-	-	X		0	0	X		0	0
Koudioubè	-	-	-	-	X		0	0		X		
Selety	X		X	X	X		0	0	-	-	-	-
Darou Khaïry	X		0	0	X		0	0	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5</b>				<b>14</b>				<b>8</b>	<b>1</b>		

Source : Région Médicale de Ziguinchor, 2010

### 1.4.3. Electricité

Dans la communauté rurale de Kataba 1 ; seuls les villages de Kabadio, de Darsalam Chérif et de Darou Khaïry sont électrifiés. Trois autres villages, Kataba 1 et Kataba 2 et Bandjikaky pourront être très bientôt électrifiés car les démarches sont bien avancées.

## **1.5. Acteurs de développement dans la CR**

### **1.5.1. Les organisations communautaires de base**

De nombreuses Organisations Communautaires de Base sont identifiées dans la communauté rurale, elles sont pour la plupart des organisations de jeunesse et de femmes. Ainsi, on dénombre **35** Groupements de Promotion Féminine (GPF), **19** Associations Sportives et Culturelles (ASC) et **17** Groupement d'Intérêt Economique (GIE) répartis dans **31** villages. Ces organisations s'activent essentiellement dans les secteurs économique, social, sportif et culturel. Les GPF interviennent dans le maraîchage et le commerce tandis que les ASC s'occupent de sport et de reboisement dans certains cas.

A côté de ces structures, il existe des organisations villageoises telles que l'Union pour le Développement Intégré de Touba (UDIT), l'Union pour le Développement de Darsalam et Environs (UDDE) et l'Union pour le Développement de Séléty (UDS) chargées de promouvoir le développement de leurs terroirs respectifs.

Il faut aussi noter l'existence d'Organisations Intermédiaires (OI) comme ASAPID, UFDN et CADP qui jouent un rôle d'interface avec certains acteurs externes intervenant dans les zones où elles sont implantées. Ces associations s'activent également dans le développement de la communauté rurale.

Il existe des liens solides entre organisations d'un même village, faibles entre organisations inter villageoises et inter zonales, et des liens très solides entre organisations villageoises et organismes d'appui au développement intervenant dans le village

### **1.5.2. Les partenaires au développement**

En dehors de l'Etat, les partenaires au développement dans la Cr dans les domaines divers :

- L'APAD est une association qui regroupe les planteurs de l'arrondissement de Kataba1. Elle s'active dans l'horticulture, l'apiculture et la commercialisation des produits fruitiers. Elle facilite l'écoulement des produits fruitiers vers les grandes villes. Son rayon d'action s'étend sur tout l'arrondissement.

- L'UNICEF intervient dans les domaines de l'éducation et de l'hydraulique par la construction de latrines dans les écoles, la mise en place de cantines scolaires et le fonçage de puits.
- L'AFSAS est une association qui intervient dans l'éducation et la santé par l'équipement des écoles en matériel pédagogique et des structures de santé
- Le ProCas intervient dans l'éducation avec l'appui aux cantines scolaires et la construction de salles de classes. Le ProCas participe également à la stabilisation de la communauté rurale.
- Le CICR a foré de nombreux puits dans la zone du Niiafourang, au nord-est de la communauté rurale.
- L'ANCAR intervient dans l'agriculture et l'élevage en appuyant les producteurs de la communauté rurale regroupés dans un cadre dénommé CLCOP.
- PADERCA
- Le PADERCA appui par le fonçage de puits et la construction de salles de classes
- L'AKC intervient dans le maraîchage et la santé

## **II. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

### ***2.1. Ressources en eau***

#### ***2.1.1. Eaux de surface***

Le réseau hydrographique de la communauté rurale de Kataba<sup>1</sup> est constitué principalement du marigot de Diouloulou situé au sud de la communauté rurale et qui est un affluent du fleuve Casamance. Par ailleurs, il convient de signaler que divers bolongs traversent la communauté rurale.

#### ***2.1.2. Eaux souterraines***

L'alimentation en eau dans les villages de la CR se fait essentiellement à partir des puits dont la majorité est constituée de puits traditionnels dont beaucoup tarissent en saison sèche.

La communauté rurale de Kataba 1 ne dispose que d'un seul forage qui ne dessert qu'un seul village, Daroul khairy. L'eau souterraine est de bonne qualité d'après les populations.

## 2.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau

### 2.2.1. Réseaux AEP

On dénombre un seul réseau AEV dans la CR qui est :

- **l'AEMV de Daroul Khaïry** : dessert 750 personnes. Le forage est équipé d'un groupe électrogène et d'une électropompe immergée fournissant un débit de 10 m<sup>3</sup> /h, soit une capacité de production journalière (CPJ) de 100 m<sup>3</sup> qui correspond à 133 litres / jour / personne, supérieure par rapport à la capacité ciblée de 35 litres/ personne / jour. La qualité de l'eau de ce forage est jugée bonne par les populations. L'eau est vendue à raison de 2000 F/ mois / branchement particulier et 500 F/ mois pour les ménages qui utilisent les bornes fontaines. La densification de son réseau, la mise en place et le renforcement des capacités des membres des instances de l'ASUFOR en organisation et dynamique communautaire et en gestion financière et comptable, sont indispensables pour améliorer l'approvisionnement en eau des usagers.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DES RESEAUX AEV DE LA CR**

DESIGNATION	N°IRH	DESSERTE		PRODUCTION – STOCKAGE				DISTRIBUTION				
		NBRE DE LOCALITES	POP	ENERGIE	EXHAURE	CPJ	STOCKIGE	BF	BP	PO	AB	BJ
Darou Khaïry	168X0003	1	750	GE	EPI	100	50 m <sup>3</sup> / 5 m	3	13	1	1	0
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>750</b>	-	-	<b>100</b>	-	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

### 2.2.2. Puits modernes

Ainsi, on dénombre dans la CR 59 puits modernes dont **41** fonctionnels et plus de 600 puits traditionnels qui fonctionnent actuellement. Il se pose donc dans la communauté rurale de Kataba 1 un réel problème d'accès des populations à l'eau potable.

Les puits modernes contribuent donc largement à l'approvisionnement en eau potable des populations de la communauté rurale de Kataba 1.

## **2.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques**

### **2.3.1. Taux d'accès**

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de Kataba 1 est de **77,5 %**. Mais le taux d'accès par AEP n'est que de **2,85 %** car une seule localité de la CR de Kataba 1 bénéficie d'un système AEP.

#### ➤ **Taux d'accès « raisonnable »**

Le taux d'accès raisonnable de la communauté rurale de Kataba 1 est de 88,3 %. Ce taux est supérieur au taux de 64% calculé en moyenne nationale pour l'année 2004.

#### ➤ **Bilan EPE**

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître, pour 2010, un déficit de 67,85 EPE car beaucoup de localités ont un déficit en EPE sauf cinq villages (Barakesse, Darou Khaïry, Koba Séléty, Niafourang et Djilacounoune) qui ont un excédent en EPE. Avec 24,15 EPE fonctionnels pour une population totale de 26 294 personnes, soit 1 EPE pour 1 089 personnes d'où le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est largement en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Beaucoup de localités de la CR de Kataba 1 présentent un déficit en EPE.

**TABLEAU : BILAN EPE POUR LA CR**

<b>INTITULE</b>	<b>2010</b>	<b>2015</b>
Population totale CR	26 294	38 416
Population desservie	5 939	36 214
Population non desservie de la CR	20 355	1 998
Besoins en EPE pour atteindre un taux de desserte de <b>94,8 %</b> visé par le conseil rural.	64,3	37,3

### **2.3.2. Taux de desserte**

Le taux de desserte en eau potable est de **22,6%** pour l'ensemble de la CR qui est très inférieur au taux d'accès puisque beaucoup de localités de la CR, bénéficiaires des points d'accès à l'eau potable, présentent un déficit en EPE.

**TABLEAU : TAUX DE DESSERTE**

<b>Communauté rurale</b>	<b>KATABA 1</b>
Code administratif	02 111
Population 2003 (RGPH III)	16 509
Taux de croissance	8,46%
Population 2010 estimée	26 294
Nombre équivalents points d'eau	24, 15
Taux de desserte	22, 6 %
Personnes par EPE en 2010	1 089

### **Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP**

Aucune localité sur dix de plus de 1000 habitants n'est desservie par des bornes fontaines ou des branchements particuliers.

### ***2.4. Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires***

#### ***2.4.1. Agriculture***

Pour l'agriculture, la capacité de production journalière du seul forage fonctionnel dans la CR de Kataba 1, ne peut pas prendre en compte les besoins agricoles en eau car les besoins en eau pour les usages domestiques et pour le cheptel sont prioritaires et ne sont pas encore satisfaits.

D'où, il est vivement souhaitable de prévoir l'aménagement des bassins de rétention dans des zones à vocation maraîchères ou arboricoles pour une exploitation optimale des eaux de pluie ou la construction d'autres ouvrages de captage compte tenu des besoins élevés en irrigation, exprimés par les populations de la CR.

#### ***2.4.2. Elevage***

Le cheptel a besoin, pour son abreuvement surtout en saison sèche, d'environ **494 m<sup>3</sup>** d'eau par jour. D'où la construction d'autres abreuvoirs ou le fonçage des puits pastoraux sont nécessaires afin de satisfaire les besoins en eau des animaux.

### 2.4.3. Infrastructures scolaires et sanitaires

Chaque infrastructure socioéconomique (scolaire, sanitaire, marchande) devra disposer d'un point d'eau moderne qui permettra à l'édicule public qui y est construit de répondre aux normes du PEPAM.

### Conclusions

L'approvisionnement en eau potable de la CR se présente comme suit :

- le taux d'accès à l'eau potable de la CR est de **77,5 %** contre 48% en moyenne nationale (2004);
- le taux de desserte établi d'après le bilan EPE est de **22,6 %** car beaucoup de localités desservies présentent un bilan en EPE déficitaire.

## III. BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

### 3. 1. Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement

#### 3.1.1. Assainissement collectif

L'inventaire des infrastructures d'assainissement à concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des infrastructures scolaires, sanitaires, marchandes, etc.

TABLEAU : INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

INFRASTRUCTURES	ECOLE (31) OU COLLEGE (5)	POSTE DE SANTE (5) ; CASES DE SANTE (8) ; MATERNITES RURALES (14)	MARCHE PERMANENT (1) ET HEBDOMADAIRE (0)	AUTRES
Nombre d'infrastructures	36	27	1	4
Nombre d'édicules existants	19	16	0	0
Nombre d'édicules adéquats	15	6	0	0
Taux d'équipement	52,8 %	59,3 %	0%	0%
Taux d'équipement adéquat	41,7 %	22,3 %	0%	0%

#### 3.1.2. Assainissement individuel

Le résultat de l'enquête-ménage réalisée dans la communauté rurale sur les différents types de latrines existantes ou non, est le suivant :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Latrines traditionnelles	134	89,9 %
Ménages n'ayant pas de latrines	15	10,1 %
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>100 %</b>

L'analyse des résultats des enquêtes- ménages réaliser à Kataba 1, permet d'estimer que 89,9% des ménages disposent de latrines traditionnelles qui sont, pour la plupart dans un mauvais état et 10,1 % des ménages n'ont pas de latrines.

### **3.2. Accès à l'assainissement individuel**

En prenant en compte les standards retenus par le PEPAM, le taux moyen d'équipement des ménages en système individuel d'assainissement des excréta est de **0 %**, ce qui signifie qu'il reste beaucoup d'investissement à réaliser. D'où tous les acteurs de l'assainissement doivent se mobiliser pour appuyer la communauté rurale de Kataba 1. afin qu'elle puisse atteindre, d'ici 2015, le taux d'équipement des ménages en systèmes d'assainissement individuel de **50 %** au moins.

### **3.3. Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base**

Beaucoup d'infrastructures socioéconomiques de la CR ne disposent pas d'édicules adéquats d'évacuation des excréta. Toutefois, certaines infrastructures dispose des édicules fonctionnels mais dont la construction ne répond pas aux normes retenues par le PEPAM.

## **Conclusions**

De manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures socioéconomiques (établissements scolaires et sanitaires, ...) est faible et, dans les concessions (assainissement individuel), toutes les latrines existantes sont traditionnelles, qui ne répondent donc pas aux normes retenues par le PEPAM.

## **IV. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE**

### **4.1. Objectifs pour 2015**

#### **4.1.1. Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) 94,8 % de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) 100 % des infrastructures socioéconomiques aient un accès adéquat à l'eau potable.

#### **4.1.2. Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

Donc l'objectif visé à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **50 %** au moins de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et que (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que les marchés et les lieux publics soient correctement et durablement assainis.

## **V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015**

### **5.1. Eau potable**

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans les villages desservis par AEP afin d'atteindre un taux de desserte de 94,8 %. Pour atteindre cet objectif d'accès en 2015, il faut construire **115,8 EPE** en tenant compte de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, en remplaçant les puits modernes, dans certaines localités par les branchements particuliers ou les bornes fontaines.

### **5.2. Assainissement**

Toutes les infrastructures socioéconomiques disposeront chacune d'un édicule public conforme aux normes du PEPAM, entretenu et fonctionnel.

En 2015, au moins **2600 ménages** représentant 18 720 personnes disposeront chacun d'un ouvrage fonctionnel d'évacuation des excréta et d'un bac à laver avec puisard pour l'évacuation des eaux usées.

## VI. COMPOSANTES DU PLHA

### 6.1. Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend sept projets : (1) la construction d'une nouvelle AEMV à Kouidioubé, (ii) la construction d'une nouvelle AEMV à Bandjidiaky, (iii) la construction d'une AEMV à Séléty, (IV) la construction d'un château d'eau et extension du réseau du forage de Darou Khaïry, (v) le raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou, (vi) la construction de six forages munis de pompe à motricité humaine et, (vii) la construction de quatre puits pastoraux. .

Le financement de ces projets, dont les fiche APS sont annexées au présent document, est à rechercher. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. Des bornes fontaines (41), branchements communautaires (40), des branchements particuliers (1 370) seront intégrés dans le coût de chaque projet et des abreuvoirs (12) qui sont demandés par les populations seront construits dans certaines localités.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'EAU POTABLE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PROJET	PRIORITE	POP EN 2015	NBRE EPE	NBRE EAB	FINANCEMENT
EP-1	Construction de six forages munis de pompe à motricité humaine à Barakessé, Poukène, Woniack, Samboulouliang, Tambouille et Djimbara	1	2 770	3	-	A rechercher
EP-2	Construction d'une nouvelle AEMV à Séléty	2	5 352	17,8	2	A rechercher
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Kouidioubé	3	13 477	45	-	A rechercher
EP-4	Construction d'une nouvelle AEMV à Bandjikiaky	4	7 610	25	2	A rechercher
EP-5	Construction d'un château d'eau et extension du réseau du forage de Darou Khaïry	5	5 437	14,5	4	A rechercher
EP-6	Raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou	6	3 131	10,5	2	A rechercher
EP-7	construction de quatre puits pastoraux	7	-	-	2	A rechercher
<b>Total programme</b>		-	<b>37 777</b>	<b>115,8</b>	<b>12</b>	-

## 6.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR compte (i) la construction de vingt six (26) édicules publics et celle de deux mille six cent (2 600) systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent neuf (9) établissements scolaires, trois (3) postes de santé, dix (10) maternités rurales, une (1) gare routière, deux (2) lieux de culte et un (1) marché permanent. Les projets seront construits suivant le modèle standard adopté par le PEPAM, comprenant (i) un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et (ii) un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo. Pour les maternités rurales, les cabines du compartiment des hommes seront transformées en douches avec puisards pour permettre aux femmes de se laver.

Les différents types d'ouvrage individuels demandés par les ménages incluront (i) des latrines soit à fosse ventilée soit à chasse manuelle (ii) et des bacs à laver avec puisards. Le principe de la mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

Beaucoup de ménages (98,7 %) souhaitent acquérir des latrines VIP à fosses alternantes.

- Choix du type de latrines par les ménages

CHOIX DES MENAGES	NOMBRE	POURCENTAGE
latrines VIP à fosses alternantes	147	98,7 %
latrines TCM à fosses alternantes	2	1,3 %
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>100 %</b>

Présentation des différents types d'ouvrage demandés par les ménages :

## ➤ LATRINES TCM À FOSSES ALTERNANTES

### **Description technique**

### **Composantes de l'ouvrage**

#### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba, et équipée d'une chaise turque ayant à sa base un siphon hydraulique en aluminium lequel communique avec un coude PVC Ø 110 et un tuyau PVC Ø110 qui aboutit dans le regard de répartition. Le seuil de la porte est précédé par une terrasse maçonnée appelée marche-pieds.

#### ***Regard de répartition***

C'est un petit ouvrage carré de 55 cm de côté et 45 cm de profondeur. Il est fait d'agglos pleins de 12 cm d'épaisseur. Le fond du regard doit présenter une pente inclinée vers les fosses pour une bonne évacuation des excréta en provenance du tuyau d'évacuation. La dalle de couverture du regard est en béton armé de 6 cm d'épaisseur.

#### ***Infrastructure***

02 fosses cylindriques alternantes de dimensions 1,30 m de diamètre et 2 m de profondeur. Elles sont distantes de 2 m minimum et couvertes par des demi-dalles circulaires en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> (soit 1 sac de ciment+1 brouette de sable+2 brouettes de gravier) avec 8 cm d'épaisseur. Sur ces demi-dalles existe un trou carré de 40 cm de côté pour le contrôle du niveau des boues dans la fosse. Chacune des deux fosses est reliée au regard par un tuyau PVC Ø 110. C'est dans ces deux fosses que sont admises, de manière alternante, les matières fécales issues du regard. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta;

les eaux de chasse étant infiltrées dans le sol par l'intermédiaire des joints ouverts au niveau des parois des fosses. Les fosses seront maçonnées en agglos voûtés pleins de 15. Les joints verticaux seront laissés ouverts sauf au niveau de la 1<sup>ère</sup> rangée inférieure et des 2 dernières rangées supérieures.

Le ferrailage des dalles est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec pour espacement mini 13 cm.

## **Conditions de mise en œuvre**

### *Zone d'implantation recommandée*

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur. Lorsque la nappe est moins profonde, d'autres dispositions constructives doivent être prises (élargissement du diamètre de la fosse pour réduire sa profondeur ou surélévement artificiel du sol, cas des zones insulaires ou des vallées).

## **Mode d'exploitation et d'entretien**

### *Règles d'usage de la latrine*

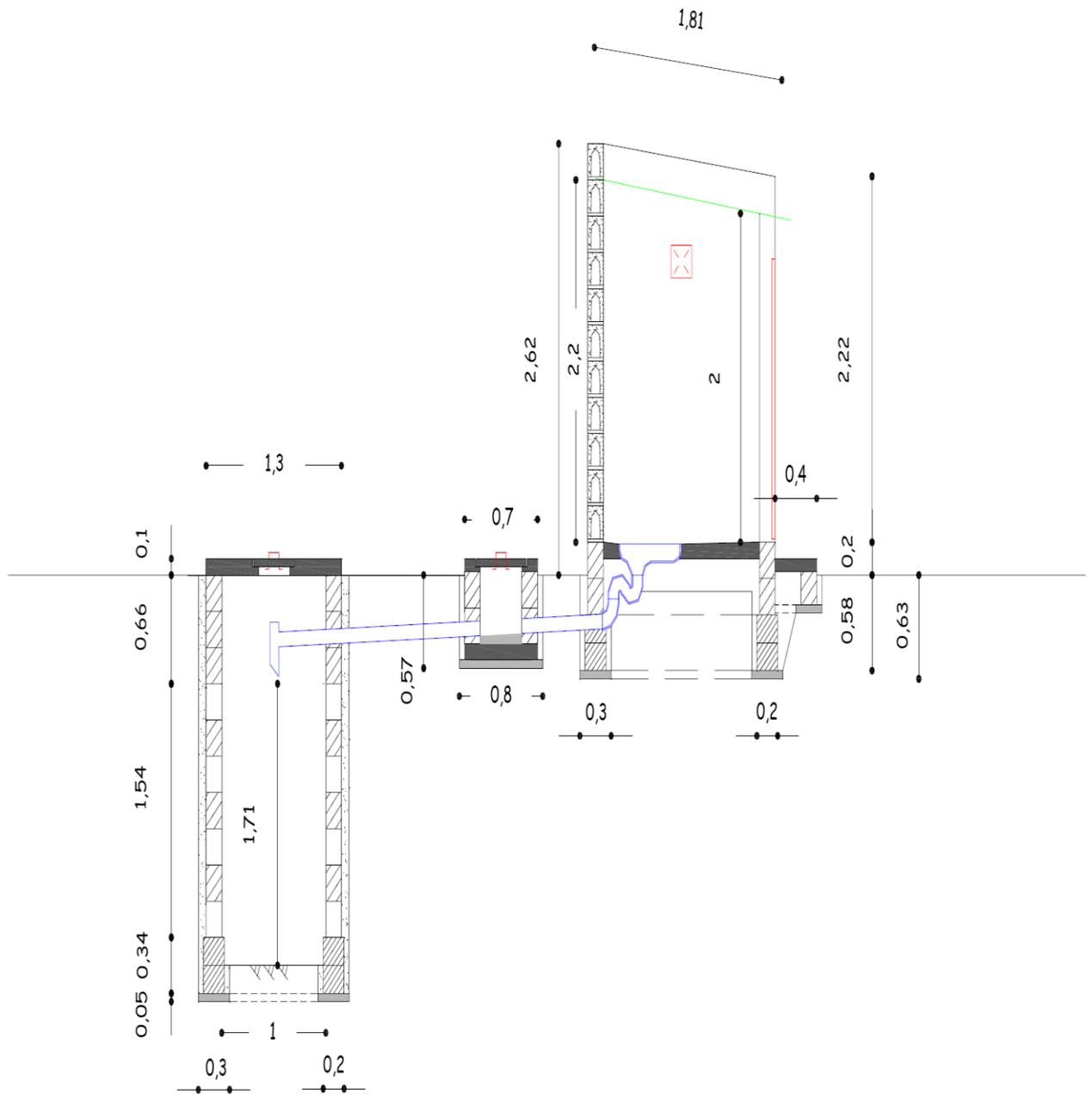
- Nettoyage anal à l'eau ;
- Se laver les mains après usage;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses.

### *Règles d'entretien de la latrine*

- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Éviter de verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne pas jeter des objets solides à travers le trou de défécation.



Toilette à chasse manuelle : Coupe A – A



## ➤ LATRINE VIP À FOSSES ALTERNANTES

### **Description technique**

#### **Composantes de l'ouvrage**

##### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba. Sur le plancher de la cabine existent deux trous de défécation munis de repose-pieds. Ces trous communiquent directement avec les deux fosses alternantes. La cabine repose ainsi à cheval sur les deux fosses. Le seuil de la porte est précédé par une marche pieds.

##### ***Infrastructure***

02 fosses alternantes, maçonnées et couvertes par des dalles et munies d'évents en PVC Ø 110 de 3 m de hauteur. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta et infiltrent les eaux de nettoyage anal à travers des joints ouverts sur les parois.

Les fosses alternantes sont couvertes de dalles de 8 cm d'épaisseur. Les dalles sont conçues en deux types : deux dalles pour la vidange, et deux dalles sur lesquelles sont percés les trous de défécation et de ventilation.

Le ferrailage est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec des espacements variant entre 13 et 16 cm.

#### **Conditions de mise en œuvre**

##### ***Zone d'implantation recommandée***

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur, sinon prendre d'autres dispositions constructives (voir choix de technologie).

## **Mode d'exploitation et d'entretien**

### ***Règles d'utilisation de la latrine***

Nettoyage anal à l'aide d'un peu d'eau ou d'objets solides ;

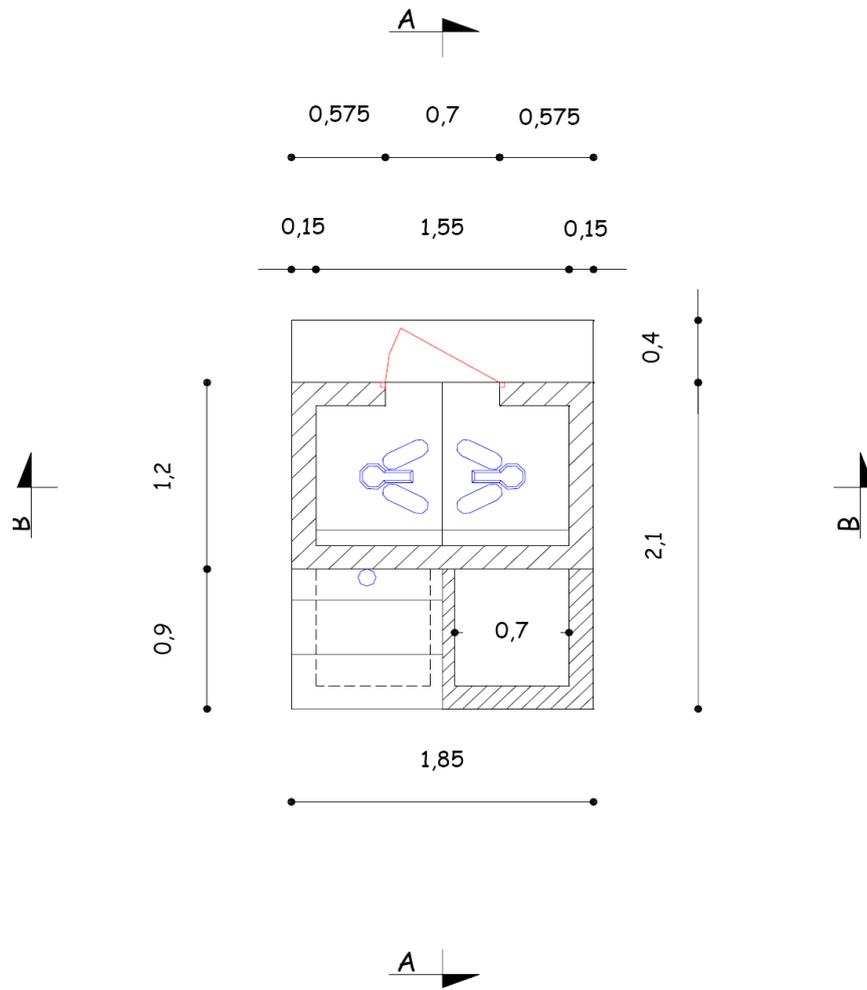
- Lavage des mains après usage ;
- Pas de surcharge de la dalle ;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses ;

### ***Règles d'entretien de la latrine***

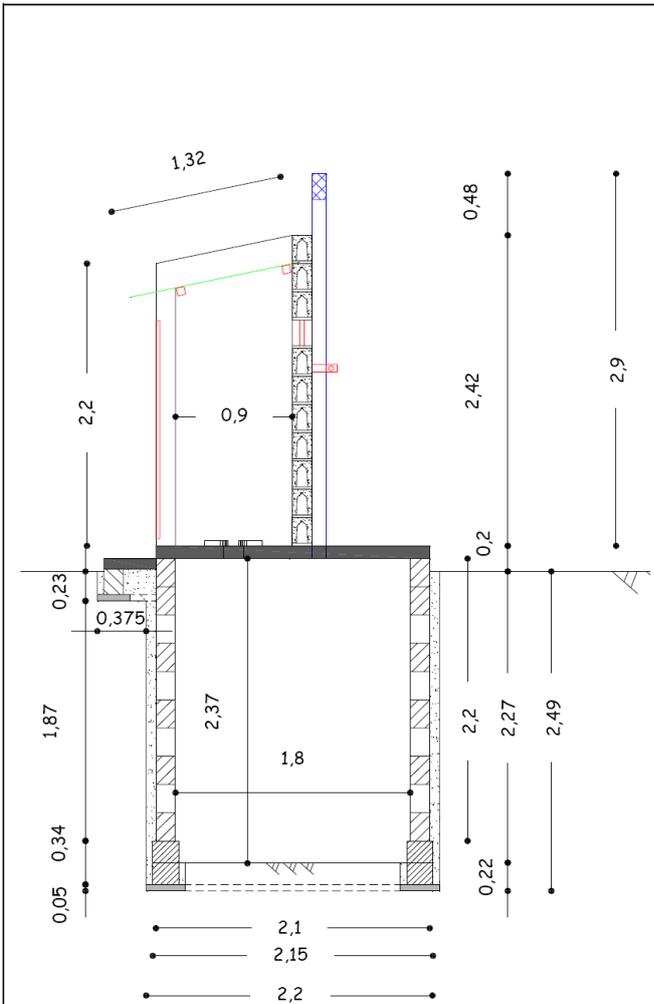
- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Ne pas verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne jamais se laver dans la latrine ;
- Ne pas jeter des ordures dans la latrine ou dans la fosse.

### ***Règles de maintenance de la latrine***

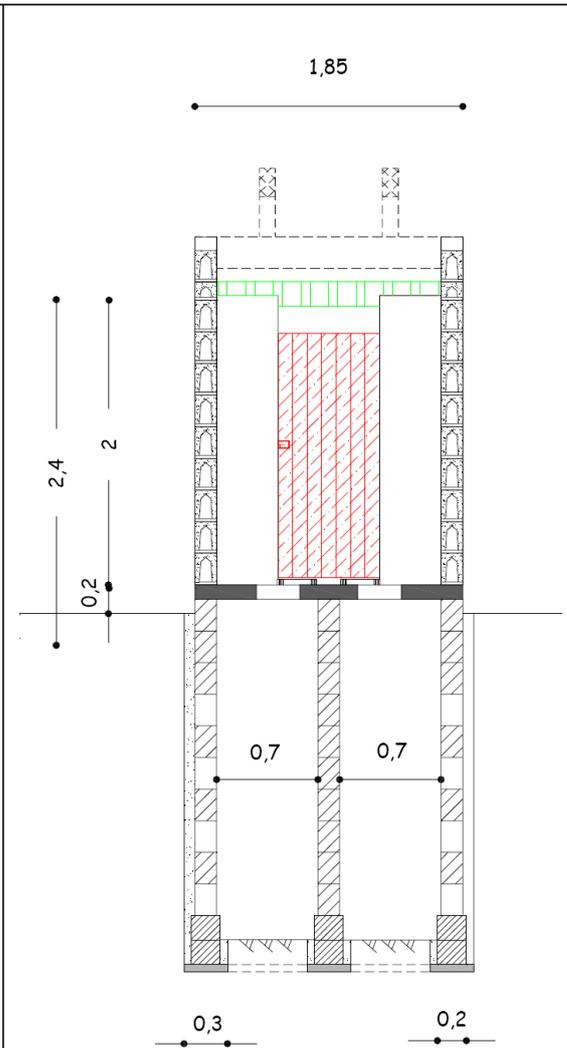
- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible ;
- Fermer le trou de défécation dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.



VIP double fosse : Vue en plan



VIP double fosse : Coupe A - A



VIP double fosse : Coupe B - B

## ➤ LAVOIR-PUISARD

### **Description technique**

#### ***Superstructure***

01 bac maçonné constitué d'une murette de 35 cm de hauteur, laquelle repose sur un socle carré en béton armé de 2 m de côté et 15 cm d'épaisseur. La plomberie du bac comprend une bonde de sol 15\*15, une réduction 75/50, un coude 75 et un tuyau PVC Ø75. Le bac sert à collecter et à diriger les eaux de lavage dans le puisard.

Le ferrailage du radier (socle) est composé uniquement de fer 8 avec des espacements de 15 cm.

#### ***Infrastructure***

01 puisard cylindrique, maçonné et couvert par des dallettes et muni d'un réseau d'évacuation en PVC Ø 75. Le puisard assure le prétraitement des eaux usées avant leur infiltration dans le sol. Le puisard est à moitié rempli de moellons dont les dimensions requises se situent entre 100 et 300 mm.

Les dalles de couverture des puisards sont identiques aux dalles de couverture des fosses cylindriques des TCM.

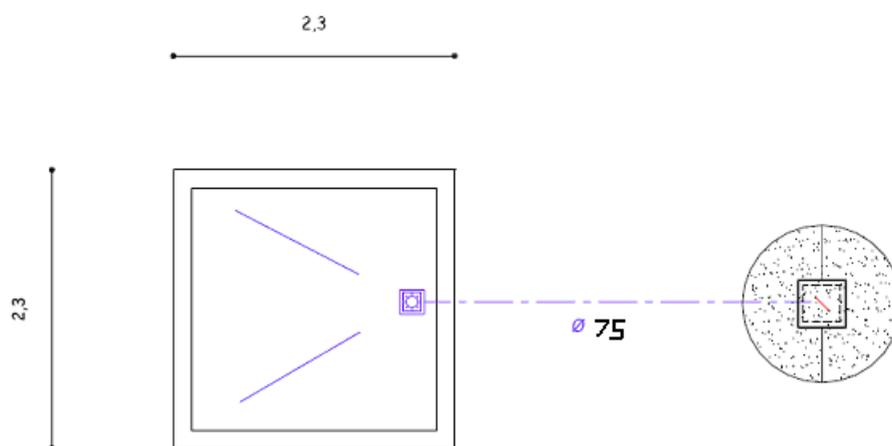
### **Mode d'exploitation et d'entretien**

#### ***Règles d'usage***

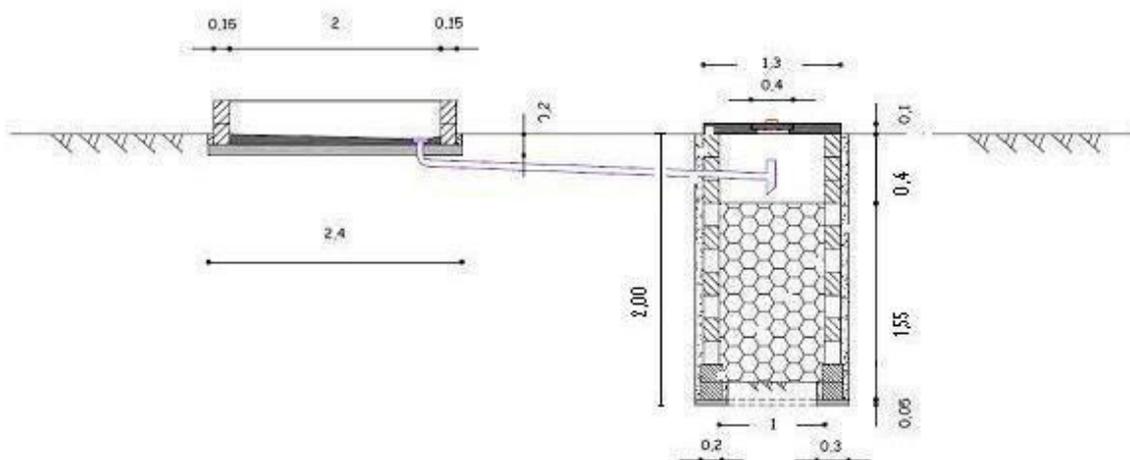
- Éviter d'utiliser le lavoird quand le couvercle de la bonde de sol n'est pas en place;
- Éviter l'introduction de solides dans le lavoird ;

#### ***Règles d'entretien et de maintenance***

- Balayer le lavoird quotidiennement ;
- Inspecter régulièrement le puisard ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Purger le puisard en cas de colmatage ;



Lavoir – puisard : Vue en plan



Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PRIORITE	PROJETS	N°	PRIORITE	PROJETS
AS-1	1	EP pour CEM de Bandjikaky	AS-14	14	EP pour maternité de Darou Salam
AS-2	2	EP pour CEM de Koudioubé	AS-15	15	EP pour maternité de Touba
AS-3	3	EP pour CEM de Dar Salam Cherif	AS-16	16	EP pour maternité de Médina Daffé
AS-4	4	EP pour CEM de Séléty	AS-17	17	EP pour maternité de Koudioubé
AS-5	5	EP CEM de Dombondir	AS-18	18	EP pour maternité de Bandjikaky
AS-6	6	EP pour école de Dombondir	AS-19	19	EP pour maternité de Katak
AS-7	7	EP pour école de Koudioubé	AS-20	20	EP pour maternité de Darou Khaïry
AS-8	8	EP pour école de Koulobory	AS-21	21	EP pour maternité de Kabadio
AS-9	9	EP pour école de Koulouliang	AS-22	22	EP pour maternité de Mahmouda II
AS-10	10	EP poste de santé de Kabadio	AS-23	23	EP pour marché permanent de Séléty
AS-11	11	EP poste de santé de Dombondir	AS-24	24	EP pour gare routière de Séléty
AS-12	12	EP poste de santé de Darou Khaïry	AS-25	25	EP pour lieu de culte Darou Khaïry
AS-13	13	EP pour maternité de Séléty	AS-26	26	EP pour lieu de culte Djilacounoune

### **6.3. Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et comprend trois volets (i) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable, (ii) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement et (iii) Etudes et activités spécifiques

#### **6.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable**

Les activités à réaliser, pour chacune des ASUFOR à mettre en place sont : (i) l'accompagnement des usagers dans le processus qui va de la création de L'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'une licence d'exploitation délivrée par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un opérateur de maintenance et d'un gérant qui sera formé, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour le recrutement et la formation d'un conducteur de forage, (v) un appui -conseil auprès des ASUFOR pour le suivi- évaluation de leurs activités durant une certaine période (6 à 12 mois au moins).

### **6.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement**

Cette composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités liées à l'assainissement communautaire (gestion des édicules publics) comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi de l'activité des relais féminins chargés d'une mission d'animation -sensibilisation de proximité en vue de susciter et d'organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

### **6.3.3. Etudes et activités spécifiques**

Il s'agit des études hydrogéologiques pour une connaissance approfondie de la qualité et de la disponibilité des eaux souterraines, et celles relatives à l'installation des réseaux AEP et à un appui –conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation. Cet appui –conseil à la CR a pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## VII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 7.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable de la CR est de **1 109 570 000 FCFA**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA				
		F&T	E&C	SOUS TOTAL	I&D	TOTAL
EP-1	Construction de six forages munis de pompe à motricité humaine à Barakessé, Poukène, Woniack, Samboulandiang, Tambouille et Djimbara	90 000	9 000	99 000	9 900	108 900
EP-2	Construction d'une AEMV à Séléty	184 100	18 410	202 510	20 251	222 761
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Koudioubé	213 600	21 360	234 960	23 496	258 456
EP-4	Construction d'une nouvelle AEMV à Bandjikaky	201 150	20 115	221 265	22 126,5	243 391,5
EP-5	Construction d'un château d'eau et extension du réseau du forage de Darou Khaïry	167 900	16 790	184 690	18 469	203 159
EP-6	Raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou	28 250	2 825	31 075	3 107,5	34 182,5
EP - 7	Construction de quatre puits pastoraux	32 000	3 200	35 200	3 520	38 720
<b>Total programme</b>		<b>917 000</b>	<b>91 700</b>	<b>1 008 700</b>	<b>100 870</b>	<b>1 109 570</b>

### 7.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **755 040 000 FCFA**. Ce coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

NOMBRE	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1.000 FCFA				
		F&T	E&C	Sous TOTAL	I&D	TOTAL
	<b>Edicules publics</b>					
9	Etablissements scolaires	36 000	3 600	39 600	3 960	43 560
3	Postes de santé	12 000	1 200	13 200	1 320	14 520
10	Maternités rurales	40 000	4 000	44 000	4 400	48 400
1	Marché permanent	4 000	400	4 400	440	4 840
1	Gare routière	4 000	400	4 400	440	4 840
2	Lieux de culte	8 000	800	8 800	880	9 680
	<b>Sous total</b>	<b>104 000</b>	<b>10 400</b>	<b>114 400</b>	<b>11 440</b>	<b>125 840</b>
	<b>Systèmes d'assainissement individuel</b>					
2 600	Systèmes d'assainissement familiaux	520 000	52 000	572 000	57 200	629 200
	<b>Sous total</b>	<b>520 000</b>	<b>52 000</b>	<b>572 000</b>	<b>57 200</b>	<b>629 200</b>
<b>Total programme</b>		<b>624 000</b>	<b>62 400</b>	<b>686 400</b>	<b>68 640</b>	<b>755 040</b>

### **7.3. Composante Mesures d'accompagnement**

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement de la communauté rurale est de **195 200 000 FCFA**, dont 135 200 000 FCFA pour le volet assainissement, et (ii) 40.000.000 FCFA pour le volet Etudes et activités spécifiques.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA	
		BASES DE CALCUL	MONTANT
	<b>IEC et renforcement de capacités eau potable</b>		
ET-1	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 4	20 000
	<b>IEC et renforcement de capacités assainissement</b>		
ET-2	Services de BE / ONG pour gestion édicules	200 / édicule X 26 édicules	5 200
ET-3	Services de BE / ONG pour assainissement individuel	50/système individuel X 2 600	130 000
	<b>Etudes et activités spécifiques</b>		
ET-4	Etudes hydrogéologiques pour le choix des sites d'implantation des forages et celles des réseaux AEP		- 30 000
ET-5	Appui –conseil à la CR (planification et suivi- évaluation)		- 10 000
<b>Total composante</b>			<b>- 195 200</b>

#### **7.4. Récapitulatif et plan de financement**

Le coût total de mise en œuvre du PLHA de la communauté rurale de Kataba 1 s'élève à **2 059 810 000 FCFA** sur la période 2010-2015.

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) le budget communal, (iii) les partenaires en coopération non gouvernementale, et (iv) l'Etat.

Les ménages s'engagent à apporter une contribution de 10% des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de 62 920 000 FCFA.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL). Cette contribution de la CR est estimée à 10 % des coûts des édifices publics soit un montant de 12 584 000 FCFA. .

Déduction faite des contributions ci-dessous estimées à 75 504 000 FCFA, le financement à mobiliser entre 2010 et 2015 auprès de l'Etat et des partenaires en coopération non gouvernementale s'élève à **1 984 306 000 FCFA** sur une période de 5 ans.

### **VIII. PLAN D'ACTION TRIENNAL**

#### **8.1. Projets en cours d'exécution**

Il n'y a aucune opération en cours dans la communauté rurale ni pour le volet hydraulique ni pour le volet assainissement. Le conseil rural compte sur l'Etat sénégalais et les partenaires au développement pour améliorer les accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations de leur communauté rurale.

#### **8.2. Opérations prioritaires**

##### **- Eau potable**

Les opérations prioritaires d'eau potable à lancer dès 2010, sont les suivantes :

- ✓ Construction d'une nouvelle AEMV à Koudioubé
- ✓ Construction d'une nouvelle AEMV à Bandjickaky,

- ✓ Construction d'une AEMV à Séléty ;
- ✓ Construction d'un château d'eau et extension du réseau du forage de Darou Khaïry ;
- ✓ Raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou et ;
- ✓ Construction de six forages munis de pompe à motricité humaine à Woniack, Sambouloung, Tambouille, Poukène, Barakessé et Djimbara.
- ✓ Construction de quatre puits pastoraux à Suzana, Koba Séléty, Woniack et Barakessé

### **- Assainissement**

Les opérations prioritaires d'assainissement à démarrer dès 2010 sont :

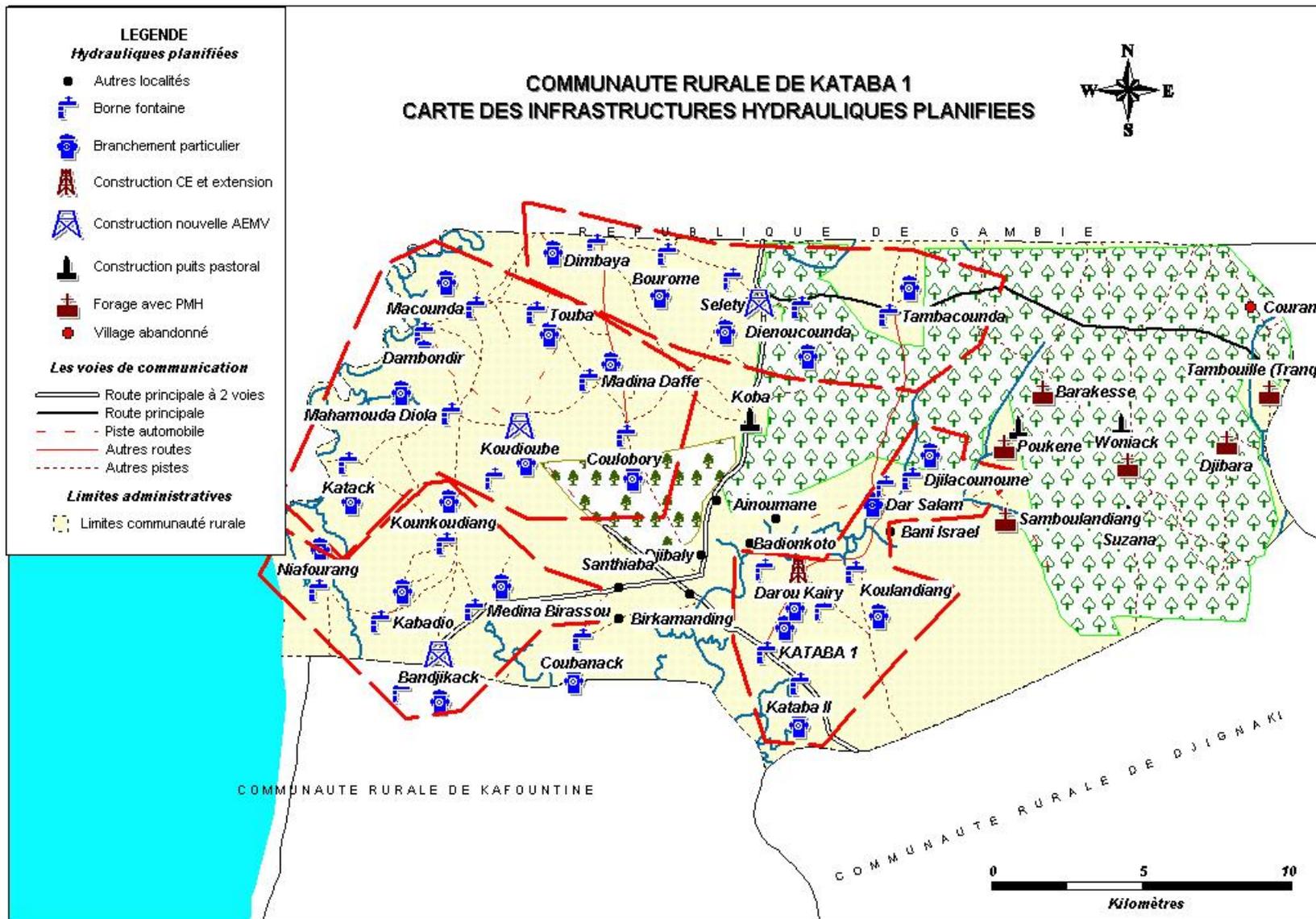
- ✓ la construction de vingt six (26) édicules publics dans les infrastructures socioéconomiques de la communauté rurale ;
- ✓ la réalisation de deux mille six cent (2 600) systèmes d'assainissement individuel afin de porter le taux d'équipement des ménages en latrines à 50 % en 2015.

# **ANNEXES**

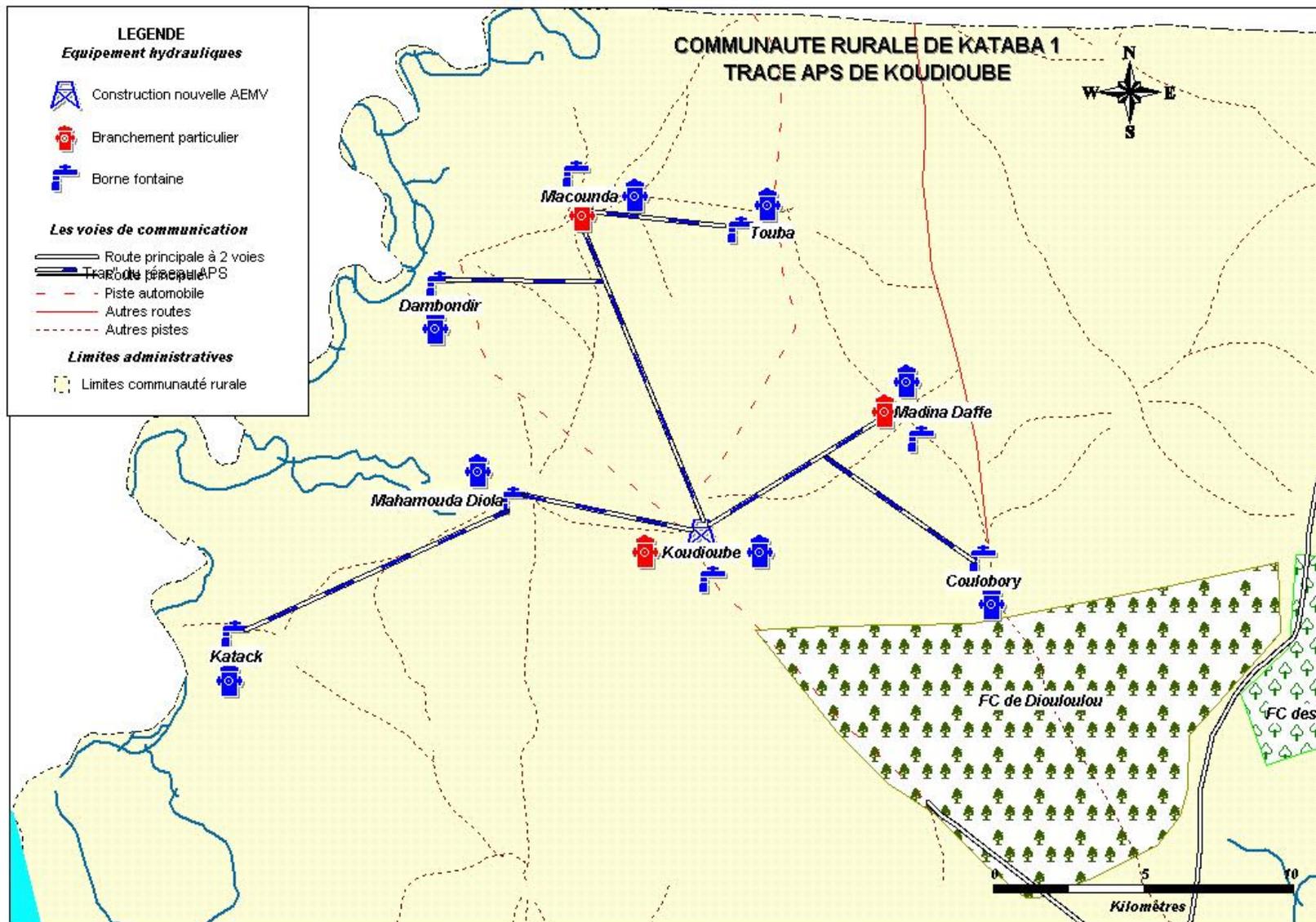
**PLAN D'ACTION DE LA CR DE KATABA 1 (VOLET EAU)**

VILLAGES		POPULATION ESTIMEE		TRAVAUX PLANIFIES	CODE INFRASTRUCTURE AEP DE RACCORDEMENT	FINANCEMENT	PERIODE DE REALISATION			
CODE	NOM	2010	2015				2010	2011	2012	ENTRE 2013 ET 2015
02111003	BANDJIKACK			Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Bandjikaky	A rechercher				
02111004	BANI ISRAEL									
02111005	BARAKESSE			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
02111007	BOURONE			Raccordement au château d'un forage	Forage de Séléty	A rechercher				
02111008	COUBANACK			Raccordement au château d'un forage	Forage de Diouloulou	A rechercher				
02111009	COULOBORY			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111010	COURAME			<b>(village abandonné)</b>						
02111012	DAR SALAM			Raccordement au château d'un forage	168X0003	A rechercher				
02111013	DAROU KAIRY			Construction d'un château d'eau et extension du réseau	168X0003	A rechercher				
02111014	DIENOUOUNDA			Raccordement au château d'un forage	Forage de Séléty	A rechercher				
02111018	Djibara			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
02111019	Djilacounoune			Raccordement au château d'un forage	168X0003	A rechercher				
02111011	DOMBONDIR			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111020	KABADIO			Raccordement au château d'un forage	Forage de Bandjikaky	A rechercher				
02111021	KATABA I			Raccordement au château d'un forage	168X0003	A rechercher				
02111022	KATABA II			Raccordement au château d'un forage	168X0003	A rechercher				
02111023	KATACK			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111024	KOBA			Construction d'un puits pastoral	-	A rechercher				
02111025	KOUDIOUBE			Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111026	KOULANDIANG			Raccordement au château d'un forage	168X0003	A rechercher				
02111027	KOUNKOUDIANG			Raccordement au château d'un forage	Forage de Bandjikaky	A rechercher				
02111028	MACOUDA			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111029	MAHAMOUDA DIOLA			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111030	MEDINA BIRASSOU			Raccordement au château d'un forage	Forage de Bandjikaky	A rechercher				
02111031	MEDINA DAFPE			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				

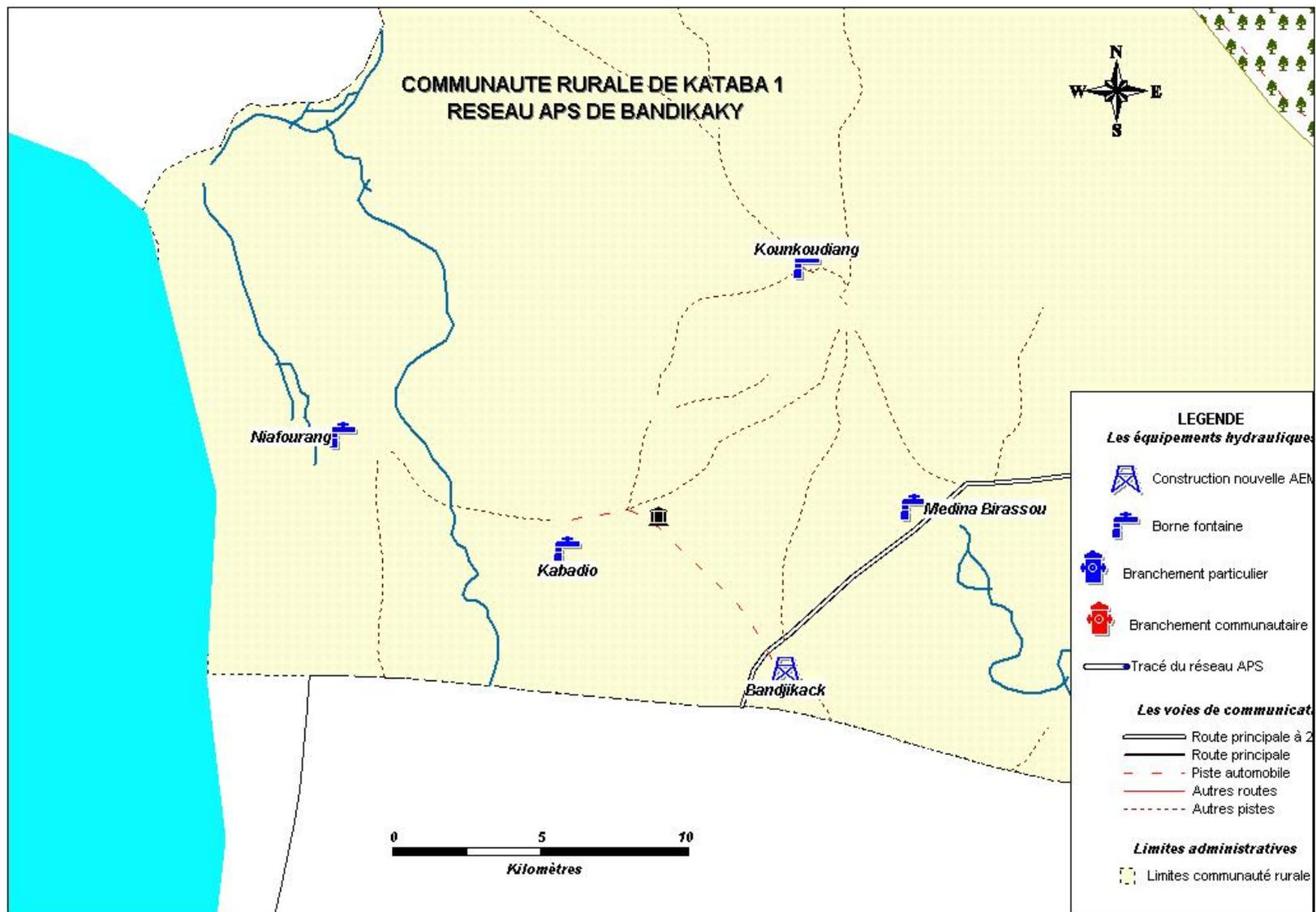
02111033	NIAFOURANG			Raccordement au château d'un forage	Forage de Bandjikaky	A rechercher				
02111034	POUKENE			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine et d'un puits pastoral	-	A rechercher				
02111035	SAMBOULANDIANG			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
02111037	SELETY			Construction d'une AEMV	Forage de Séléty	A rechercher				
02111038	SUZANA			Construction d'un puits pastoral		A rechercher				
02111039	TAMBACOUNDA			Raccordement au château d'un forage	Forage de Séléty	A rechercher				
02111040	TAMBOUILLE (TRANQUILLE)			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine	-	A rechercher				
02111041	TOUBA			Raccordement au château d'un forage	Forage de Koudiubé	A rechercher				
02111042	WONIACK			Construction d'un forage muni de pompe à motricité humaine et d'un puits pastoral	-	A rechercher				



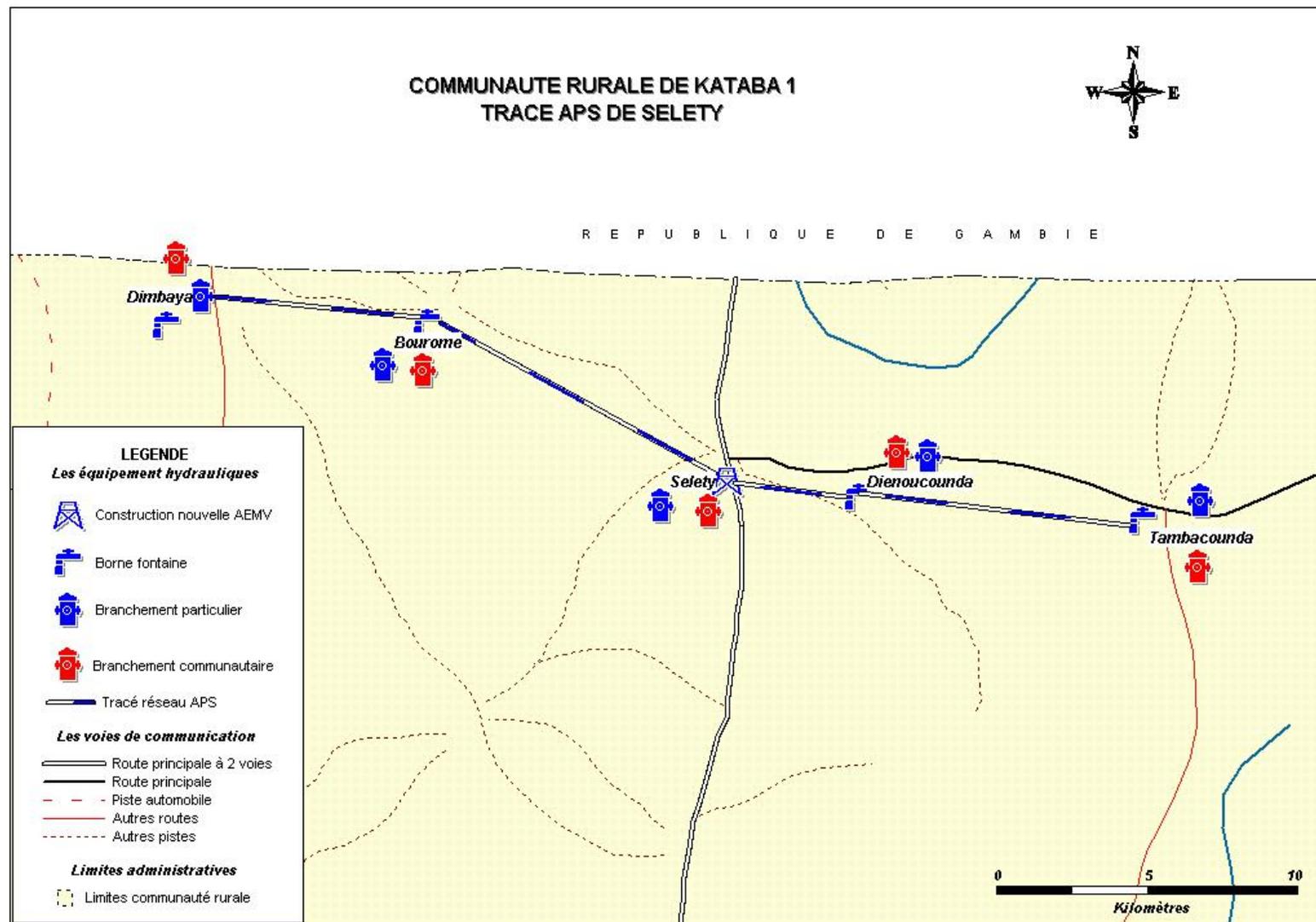
Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
02111	KATABA 1	ZIGUINCHOR	1					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Kouidioubé								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111041	Touba	2 846	-	-	99,6	-	-	99,6
02111011	Dombondir	2 265	-	-	79,3	-	-	79,3
02111031	Médina Daffé	2 846	-	-	99,6	-	-	99,6
02111029	Mahmouda Diola	1 423	-	-	49,8	-	-	49,8
02111025	Kouidioubé	737	-	-	25,8	-	-	25,8
02111028	Macouda	768	-	-	26,9	-	-	26,9
02111023	Katack	1 881	-	-	65,8	-	-	65,8
02111009	Coulobory	711	-	-	24,9	-	-	24,9
<b>Total</b>	-	<b>13 477</b>	<b>1000</b>	-	<b>471,7</b>	-	-	<b>471,9</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	20	500 000	10 000 000			
BP	Branchement particulier	u	500	50 000	25 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	16	150 000	2 400 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	20 000	6 000	60 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	6 000	4 000	24 000 000			
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	10	50 000	500 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	4	100 000	400 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>213 600 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>21 360 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>23 496 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>258 456 000</b>			



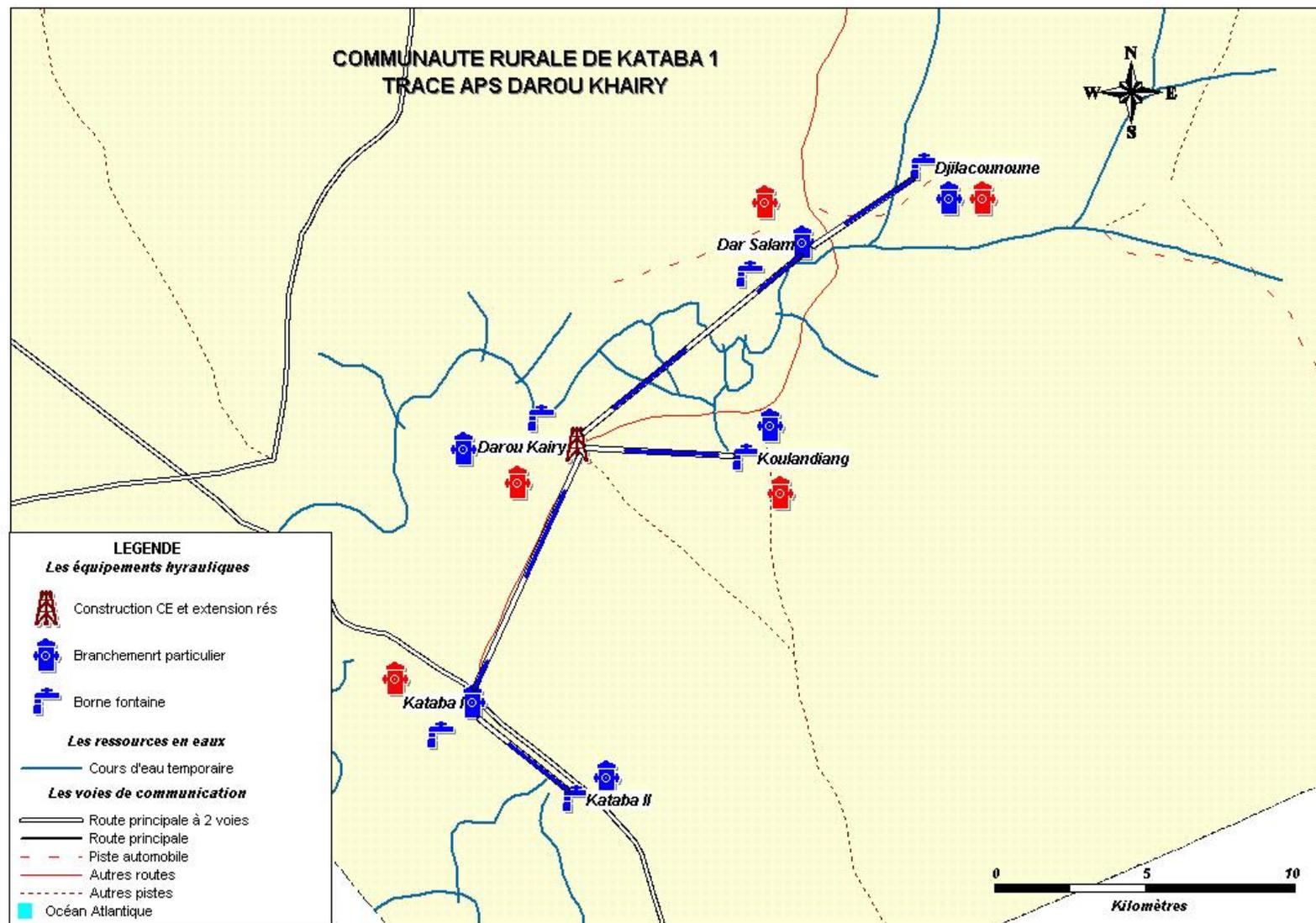
Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
02111	KATABA 1	ZIGUINCHOR	2					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Bandjikaky								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111027	Kounkoudiang	342	1000	-	12	40	-	52
02111020	Kabadio	4 269	-	-	149,4	-	-	149,4
02111003	Bandjikacky	1 931	-	-	67,6	-	-	67,6
02111030	Médina Birassou	712	1000	-	24,9	40	-	64,9
02111033	Niafourang	356	-	-	12,5	-	-	12,5
<b>Total</b>	-	<b>7 610</b>	<b>2000</b>	-	<b>266,4</b>	<b>80</b>	-	<b>346,4</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	5	500 000	2 500 000			
BP	Branchement particulier	u	400	50 000	20 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	12	150 000	1 800 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
AB	Abreuvoirs	u	2	2 500 000	5 000 000			
CP	Canalisation de transport	ml	10 000	6 000	60 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	5 000	4 000	20 000 000			
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	5	50 000	250 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	3	100 000	300 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>201 150 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>20 115 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>22 126 500</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>243 391 500</b>			



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
02111	KATABA 1	ZIGUINCHOR	3					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Séléty								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111037	Séléty	3 558	1000	2 ha	124,5	-	100	224,5
02111039	Tambacounda	797	1000	1 ha	27,9	-	50	77,9
02111007	Bourone	356		-	12,5		-	12,5
02111014	Diénoucounda	427	1000	-	14,9	40	-	54,9
02111015	Djimbaya	214	1000		7,5	40		47,5
<b>Total</b>		<b>5 352</b>	<b>4000</b>	<b>3 ha</b>	<b>187,3</b>	<b>80</b>	<b>150</b>	<b>417,3</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	5	500 000	2 500 000			
BP	Branchement particulier	u	2560	50 000	13 000 000			
BJ	Bac de jardin	u	2	500 000	1 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	7	150 000	1 050 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
AB	Abreuvoirs	u	2	2 500 000	5 000 000			
CP	Canalisation de transport	ml	10 000	6 000	60 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	2 500	4 000	10 000 000			
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	5	50 000	250 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	5	100 000	500 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>184 100 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>18 410 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>20 251 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>222 761 000</b>			



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>02111</b>	<b>KATABA 1</b>	<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>4</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction de château d'eau, réhabilitation du forage et extension du réseau du forage de Darou Khaïry								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111013	Darou Khaïry	1 067	1000	-	37,3	40	-	77,3
02111021	Kataba 1	783	-	-	27,4	-	-	27,4
02111022	Kataba 2	1 138	-	-	39,8	-	-	39,8
02111026	Koulandiang	356	1000	-	12,5	40	-	52,5
02111012	Dar Salam	1 901	1000	-	66,5	40	-	106,5
02111019	Djilacounoune	192	1000	-	6,7	40	-	46,7
<b>Total</b>	-	<b>5 437</b>	<b>4000</b>	-	<b>190,2</b>	<b>160</b>	-	<b>350,2</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	6	500 000	3 000 000			
BP	Branchement particulier	u	170	50 000	8 500 000			
BC	Branchement communautaire	u	10	150 000	1 500 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
AB	Abreuvoirs	u	4	2 500 000	10 000 000			
CP	Canalisation de transport	ml	12 000	6 000	72 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	5 000	4 000	20 000 000			
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	6	50 000	300 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>167 900 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>16 790 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>18 469 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>203 159 000</b>			



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>02111</b>	<b>KATABA 1</b>	<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>5</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Raccordement d'une localité au château d'eau du forage de Diouloulou.								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111008	Coubanack	3 131						
<b>Total</b>		<b>3 131</b>						
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	5	500 000	2 500 000			
BP	Branchement particulier	u	110	50 000	5 500 000			
BC	Branchement communautaire	u	2	150 000	300 000			
CP	Canalisation de transport	ml	2 000	6 000	12 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	2 000	4 000	8 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	5	50 000	250 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>28 250 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>2 835 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>3 107 500</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>34 182 500</b>			



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>02111</b>	<b>KATABA 1</b>	<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>6</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction de cinq forages munis de pompe à motricité humaine.								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111005	Barakessé	292	-	-	10,2	-	-	10,2
02111034	Poukène	157	-	-	5,5	-	-	5,5
02111042	Woniack	704	-	-	24,6	-	-	24,6
02111035	Samboulandiang	598	-	-	20,9	-	-	20,9
02111040	Tambouille	521	-	-	18,2	-	-	18,2
02111018	Djibara	498	-	-	17,4	-	-	17,4
<b>Total</b>		<b>2 770</b>	-	-	<b>97</b>	-	-	<b>97</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
PEM2	Forage avec PMH	u	6	15 000 000	90 000 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>90 000 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>9 000 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>9 900 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>108 900 000</b>			

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>02111</b>	<b>KATABA 1</b>	<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>6</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction de quatre puits pastoraux								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02111038	Suzana	101	500	-	-	20	-	20
02111042	Woniack	704	500	-	-	20	-	20
02111005	Barakessé	292	500	-	-	20	-	20
02111024	Koba Séléty	195	500	-	-	20	-	20
<b>Total</b>		-	<b>2 000</b>	-	-	<b>80</b>	-	<b>80</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
PP	Puits pastoral	u	4	8 000 000	32 000 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>32 000 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>3 200 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>3 520 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>38 720 000</b>			

## Localités administratives et inventaire des points d'accès à l'eau potable de la CR.

<b>REGION : ZIGUINCHOR</b>	<b>COMMUNAUTE RURALE : ZIGUINCHOR</b>	<b>CODE CR : 02111</b>
----------------------------	---------------------------------------	------------------------

CODE LOCALITE	NOM LOCALITE	POP 2010	CODE INFRASTRUCTURE RACCORDEMENT	POINTS D'ACCES A L'EAU POTABLE FONCTIONNELS									
				BF	BP	BC	PM	FV	PO	AB	BJ	AUTRES	
02111003	BANDJIKACKY	1357					2						
02111018	DJIBARA	350											
02111005	BARAKESSE	205					2						
02111007	BOURONE	250					1						
02111008	COUBANACK	2200											
02111009	COULOBORY	500											
<b>02111010</b>	<b>COURAME</b>												
02111012	DAR SALAM	1336					1						
02111013	DAROU KAIRY	750	168X0003	3	13		1		1	1			
02111014	DIENOUOUNDA	300					1						
02111015	DJIMBAYA	350											
02111019	DJILACOUNOUNE	135					1						
02111011	DOMBONDIR	1592					4						
02111020	KABADIO	3000					3						
02111021	KATABA I	550					1						
02111022	KATABA II	800					1						
02111023	KATACK	1322					2						
02111024	KOBA	137					1						
02111025	KOUDIOUBE	518					1						
02111026	KOULANDIANG	250					1						
02111027	KOUNKOUDIANG	240					1						
02111028	MACOUDA	540					1						
02111029	MAHAMOUDA DIOLA	1000					1						
02111030	MEDINA BIRASSOU	500											
02111031	MEDINA DAFFE	2000											
02111033	NIAFOURANG	250					2						
02111034	POUKENE	110											
02111035	SAMBOULANDIANG	420					1						
02111037	SELETY	2500					2						
02111038	SUZANA	71											
02111039	TAMBACOUNDA	500					1						
02111040	TAMBOUILLE (TRANQUILLE)	366					1						
02111041	TOUBA	2000					1						
02111042	WONIACK	495					2						
<b>Total</b>		<b>26 874</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>13</b>		<b>36</b>		<b>1</b>	<b>1</b>			

### Caractéristiques des réseaux AEP de la CR

LOCALITE D'IMPLANTATION DU FORAGE		N°IRH	DESSERTE		PRODUCTION – STOCKAGE				DISTRIBUTION				
CODE	NOM		NBRE DE LOCALITES	POP.	ENERGIE	EXHAURE	CPJ	STOCKAGE	BF	BP	PO	AB	BJ
02111013	Darou Khaïry	168X0003	1	750	GE	EPI	100	50 m <sup>3</sup> / 5 m	3	13	1	1	0
<b>Total</b>			<b>1</b>	<b>750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

# **CARTOGRAPHIE:**

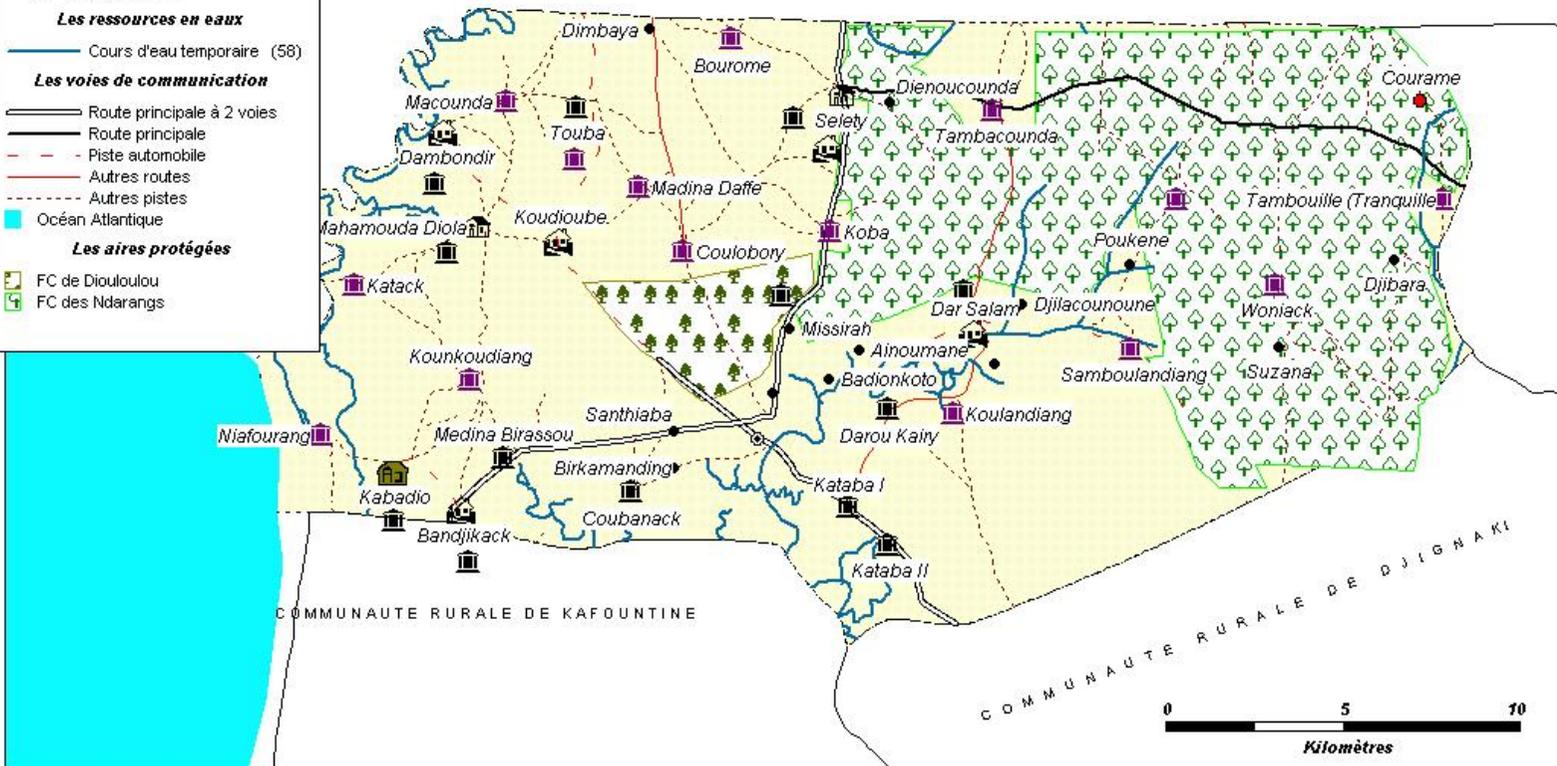
**Situation de reference**

# CARTE SCOLAIRE DE LA CR DE KATABA 1



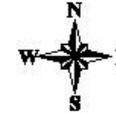
REPUBLIQUE DE GAMBIE

- LEGENDE**
- Les équipements scolaires**
- Village abandonnée
  - Ecole maternelle privée
  - Ecole maternelle publique
  - Ecole élémentaire sans BS
  - Ecole élémentaire avec BS
  - Commune
  - CEM avec BS
  - Autres localités
- Les ressources en eaux**
- Cours d'eau temporaire (58)
- Les voies de communication**
- Route principale à 2 voies
  - Route principale
  - Piste automobile
  - Autres routes
  - Autres pistes
  - Océan Atlantique
- Les aires protégées**
- FC de Diouloulou
  - FC des Ndarangs

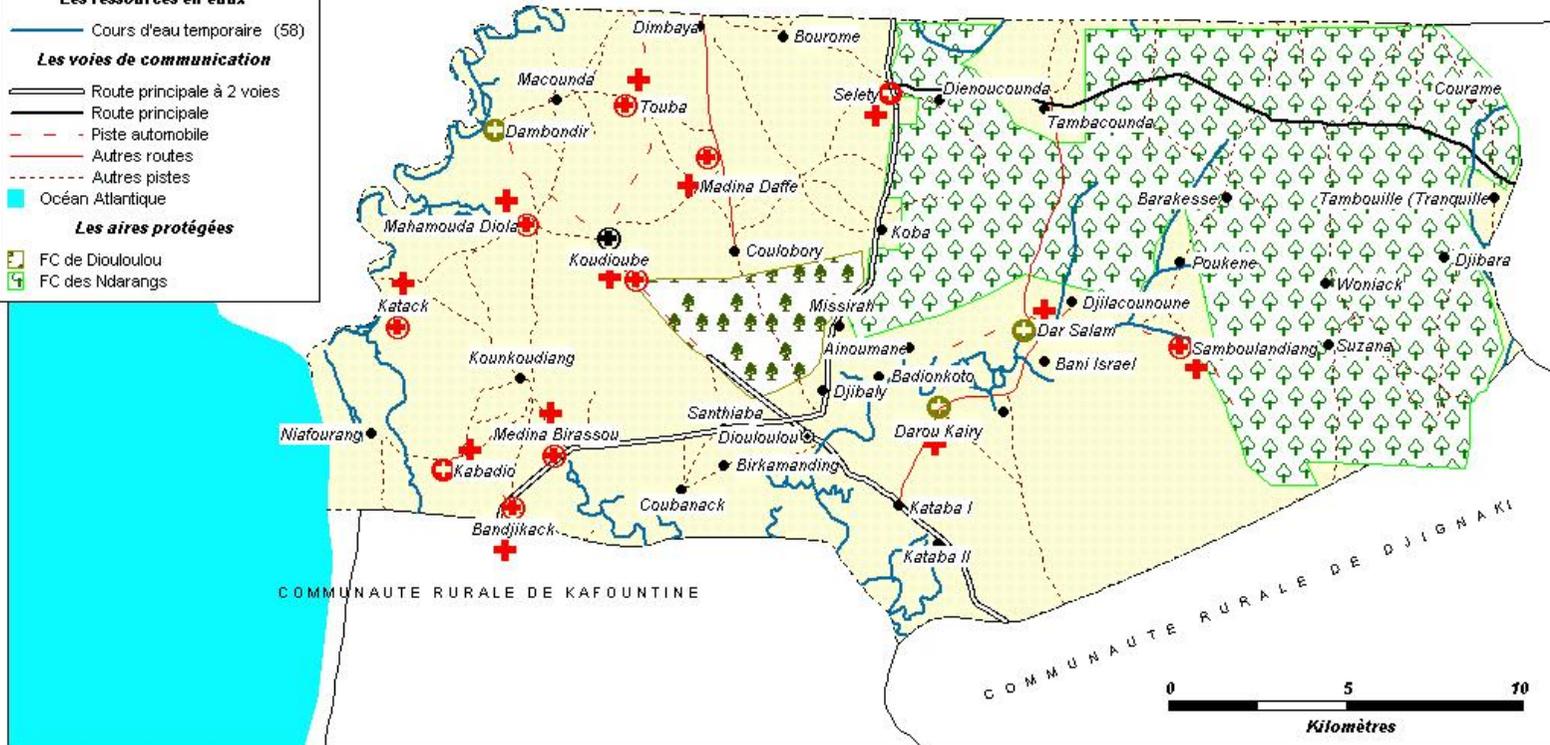


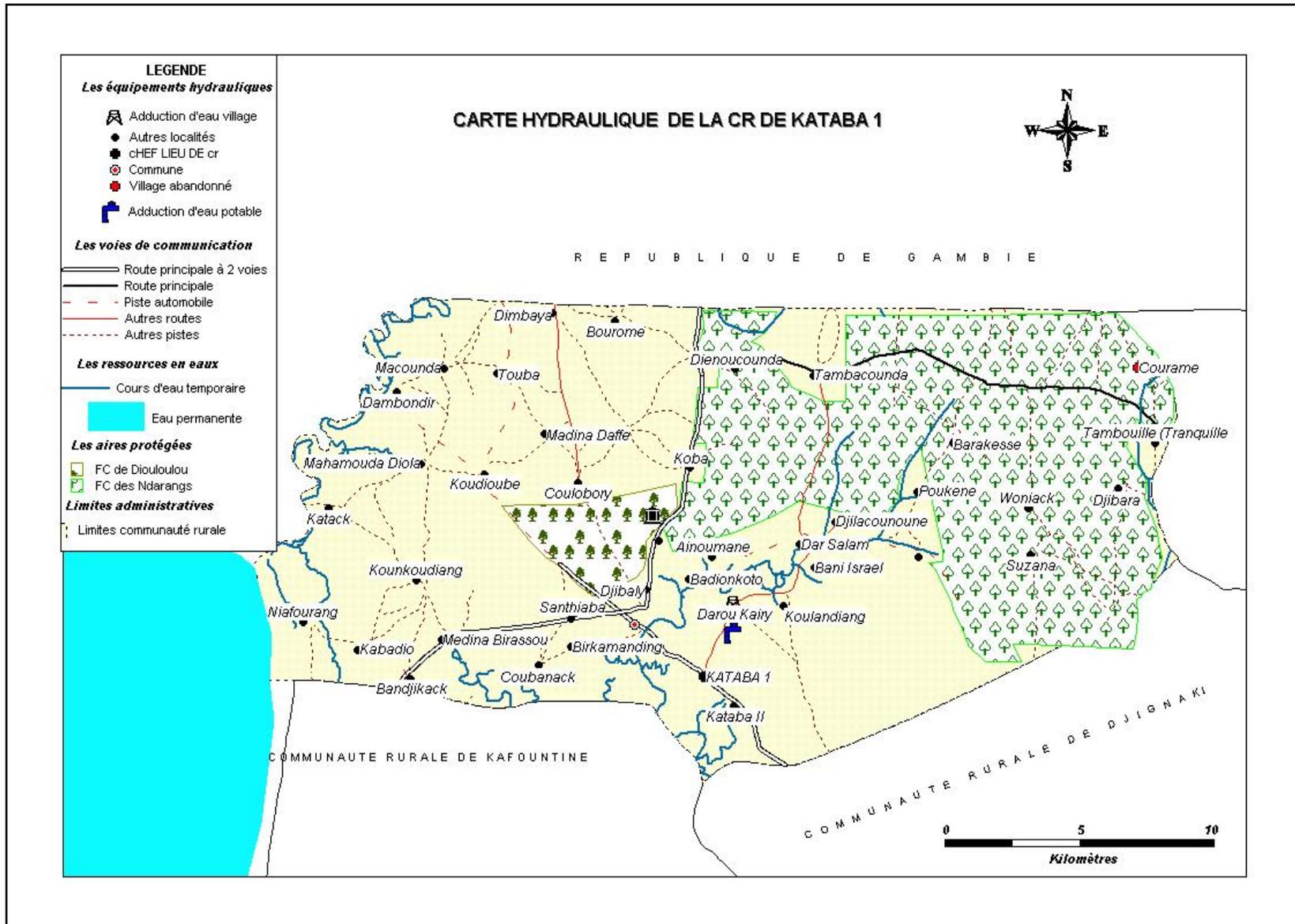
- LEGENDE**
- Les équipements sanitaires**
- Village abandonné
  - ⊕ Poste de santé sans BS
  - ⊕ Poste de santé avec BS
  - ⊕ Maternité rurale
  - ⊕ Case de santé NF
  - ⊕ Case de santé
  - ⊕ Commune
  - Autres localités
- Les ressources en eaux**
- Cours d'eau temporaire (58)
- Les voies de communication**
- Route principale à 2 voies
  - Route principale
  - - - Piste automobile
  - - - Autres routes
  - - - Autres pistes
  - Océan Atlantique
- Les aires protégées**
- FC de Diouloulou
  - FC des Ndarangs

**CARTE SANITAIRE DE LA CR DE KATABA 1**



R E P U B L I Q U E D E G A M B I E





13 AOUT 2010

ZIGUINCHOR, le ..... / ..... / 2010

### Avis de Non- Objection

Nous soussignons, Monsieur **Lamine BODIAN**, chef de la Division régionale de l'hydraulique de Ziguinchor et Monsieur **Ndiogou NDONG**, chef du service régional de l'assainissement, certifions que toutes les observations faites ont été intégrées dans la version finale du PLHA de la communauté rurale de **KATABA 1**, réalisé donc de manière participative dans le cadre du programme **PEPAM / USAID**. A ce titre, les projets retenus sont valables pour exécution en ce sens qu'ils sont en harmonie avec les objectifs du millénaire en eau potable et en assainissement et avec les préoccupations des populations, exprimées dans leur Plan Local de Développement (PLD).

**Le chef du service régional  
de l'assainissement**



**Le chef de la division régionale  
de l'hydraulique**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
ARRONDISSEMENT DE KATABA 1  
COMMUNAUTE RURALE DE KATABA 1

Délibération N° \_\_\_\_/CR/KI

### LE CONSEIL RURAL DE KARABA 1

- Vu la constitution
- Vu la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales ;
- Vu la loi 96-07 du 22 mars portant transfert des compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales;
- Vu le décret n° 66-510 du 04 Juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales ;
- Vu le décret portant nomination du Sous – Préfet de l'Arrondissement de Kataba I.
- Vu le Procès verbal de réunion du 09 Avril 2009 du Conseil Rural portant élection du Président et de ses deux vices ;
- Vu le procès verbal de la réunion du Conseil Rural en date du 28 Octobre 2010 ;

### DELIBERE

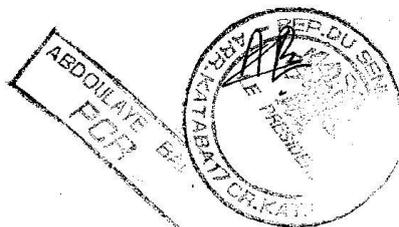
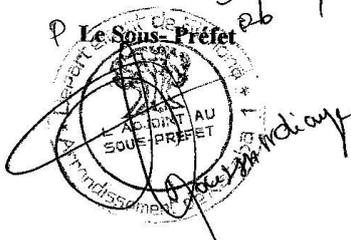
**Article premier :** le Conseil Rural de Kataba I a adopté à l'unanimité des Conseillers présents le Plan Local hydraulique et d'assainissement ( PLHA ) de la Communauté Rurale

**Article 2 :** Cette présente délibération sera publiée et enregistrée partout ou besoin sera.

Fait à Kataba I, le 28/10/2010

Approuvé le 28/10/2010

Le Président du Conseil Rural



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
**ARRONDISSEMENT DE KATABA1**

\_//)/° 28/AK/SP

.....0.....  
**SOUS-PREFECTURE**

Analyse : Arrêté portant approbation du plan local d'Hydraulique et assainissement de la communauté rurale de **Kataba 1**

**LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE KATABA1**

Vu la Constitution,  
Vu le Code des collectivités locales,  
Vu la Loi 72-02 du 1<sup>er</sup> février 1972 portant organisation de l'Administration territoriale et locale,  
Vu la Loi 72-25 du 09 avril 72 relative aux Communautés Rurales,  
Vu la Loi 96-07 du 22mars 1996 portant transferts de compétences aux Régions, aux communes et aux Communautés Rurales,  
Vu le Décret 66-510 du 04 juillet portant régime financier des Collectivités Locales,  
Vu le Décret 72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des chefs de circonscriptions administratives et des chefs de village,  
Vu le Décret 2008-1017 du 18 août 2008 portant nomination de sous-préfets,  
Vu le procès verbal de la réunion du conseil rural en date du 28 octobre 2010 relative à l'adoption du plan local d'hydraulique et d'assainissement de Kataba 1 et le rapport n° 02 ,ainsi que des pièces y annexés .

**A R R E T E**

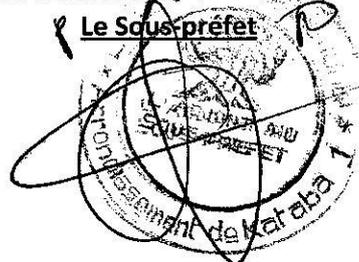
**Article premier** : est approuvée la délibération du conseil rural de KATABA 1 en date du 28 octobre 2010 portant adoption du Plan d'Hydraulique et d'Assainissement.

**Article 02** : Le Président du conseil rural de Kataba 1, ainsi que tout coordonnateur de projet ou d'ONG sont chargés chacun de l'exécution du présent arrêté d'approbation qui sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera

**Ampliations**

- Préfet Dép. Bignona
- PCR Kafountine
- Archives

Fait à Kataba1, le 01 Décembre 2010



+